

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Cliché de la Revue Populaire.

Basilique de Québec en hiver

Réfrigération Electrique



Faites un placement dans
une

GLACIÈRE ÉLECTRIQUE

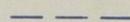


Elle se paye par elle-même en aliments
conservés et en commodité.

REDIGER son TESTAMENT

*est la chose la plus importante de la vie
Avez-vous pensé au vôtre?*

Consultez-nous



Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

Tél.: 2-7028

148 rue ST-VALLIER

Thomas Robertson & Company
LIMITED

Appareils de Plomberie et Chauffage

CHARLES DELAGRAVE

Notaire de la Cité de Québec

EDIFICE SUN TRUST

132, St-Pierre,

Tél.: 2-1912

Téléphone: 6594

HENRI POITRAS

MARCHAND DE FOURRURES

Une visite est sollicitée

74 DOLBEAU,

QUEBEC

Téléphone: 3-2503

ALBERT BROUSSEAU

— SPECIALITES —
REPARATION DE RADIOS

Ouvrage garanti et toutes pièces de rechange.

47, COTE D'ABRAHAM,

QUEBEC

Téléphone: 3-0806

LUCIEN THIBAudeau

EMPAILLEUR - TAXIDERMISTE

Toutes Spécialités

Une visite est sollicitée

104, RUE DES FOSSES,

QUEBEC

CHARBON

MADDEN & SON LIMITED

ETABLIE EN 1870

Importateurs et Marchands

ANTHRACITE
AMERICAIN
LE
FAMEUX
READING

61 RUE ST-JOSEPH
Tél.: 4-3578

ANTHRACITE
GALLOIS
BUCKWHEAT
No. 1
" P A S C O E "

Maison Fondée
en 1845

Téléphone No 2-2119

283, Rue St-Vallier

GERMAIN LEPINE LIMITEE

Manufacturiers d'Articles Funéraires

— SERVICE D'AMBULANCE —

DIRECTEURS DE FUNERAILLES ET EMBAUMEURS

QUEBEC, Canada

Tél.: 2-4576

TASCHEREAU IMPRIMEUR

12 St-Nicolas,

Québec

Le Chien d'Or, — Magasin de Thé et Café, — 18 Rue St-Jean, Tél.: 2-2445

ADMINISTRATION:

M. Eudore Caron
Président

Mlle G. Caron
Secrétaire

JEAN A. DIONNE,
Gérant

BUREAU:

5, rue Vallière
QUÉBEC.

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

5, rue Vallière,

--

Téléphone: 4-4551

REDACTION :

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, 5, rue Vallière, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE

de
NOTRE-DAME
de QUEBEC

Tous devraient avoir
un compte d'épargne à
la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop
recommander l'impor-
tance de l'épargne ré-
gulière, qui seule con-
duit à l'indépendance fi-
nancière.

Impossible de trouver
un meilleur endroit
pour vos économies.

La
seule Banque
d'Epargne à
QUEBEC

Sommaire

	Pages
La Radio, <i>G.-E. Marquis</i>	2
D'Un Mcis à l'Autre, <i>D. Potvin</i>	3
Bibliographies Canadiennes, <i>D. Potvin</i>	7
Anciens Sculpteurs et Architectes, <i>Emile Vaillancourt</i>	10
Chez nos Poètes	14
L'Acadie en Gaspésie, <i>J.-Bona Arsenault</i>	15
La Refrancisation : Appréciations et Commentaires	18
Instituteurs honorés	22
Un beau livre, <i>André Laliberté, ptre</i>	22
Les Lauréats du Prix Lévesque 1933	22

Désirez-vous un MEUBLE fait sur ordre; qu'il soit
d'un genre MODERNE ou de PERIODE. VOYEZ:

E.-A. ROUSSEAU

LE MEUBLIER

et soyez assuré d'avoir satisfaction.

158, rue du Roi

Tél.: 4-4366

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Toutes opérations de
banque et de
placement
563 bureaux au
Canada
13 succursales à
Québec.

Notre personnel est
à vos ordres.

Encourageons les notres. Achetez votre Café à Québec.

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XV No 9

— BUREAU, 5, rue Vallière, QUÉBEC —

FEVRIER 1934

LA RADIO

Jules Verne a-t-il jamais imaginé même les prodromes de la radio? Je l'ignore, mais il est certain qu'elle lui eut fourni le sujet d'un roman merveilleux, s'il lui était venu à l'esprit qu'un jour l'on pourrait mettre en communication toutes les parties du monde, sans aucun point de contact visible, c'est-à-dire au moyen de l'air seulement.

La radio — grâce aux inventeurs ingénieux qui la perfectionnent tous les jours, et tout particulièrement à la Commission fédérale qui a le contrôle d'une partie des émissions — est en voie de rendre des services de plus en plus considérables, parce qu'elle va porter dans tous les foyers ornés d'un appareil récepteur, les nouvelles les plus récentes, les discours les plus intéressants, le chant et la musique les plus agréables, sans que l'on ait la peine de se déplacer.

* * * *

Jusqu'où peut aller la radio en fait d'enseignement dans les écoles, nul ne peut le concevoir encore, mais le jour n'est peut-être pas loin où l'Etat saura organiser des leçons de toute nature et des séances récréatives variées à l'usage des écoliers des petites écoles et des étudiants de nos collèges et universités, pour suppléer en quelque sorte au personnel enseignant.

Quand le phonographe ou le gramophone furent inventés, l'on crut que c'était là le dernier cri de la science, attendu qu'un disque peut retenir la voix d'un maître et prolonger, d'une façon encore plus vivante, la mémoire de celui-ci. L'on s'étonne encore d'entendre sur ces disques la voix d'un Caruso et d'une Albani et autres chanteurs de marque, qui ont laissé un souvenir ineffaçable partout où ils se sont fait entendre.

La radio est une invention encore plus merveilleuse et nous souhaitons qu'on l'utilise davantage, mais avec toute l'attention, le bon goût et la discrétion voulus, dans les écoles de tout genre, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, pour enseigner diverses matières ou pour faire entendre certains chants ou des pièces de musique destinées à la formation générale du public aux écoutes. La radio sera bientôt, je l'espère, un nouvel agent faisant diversion dans les écoles et qui saura jeter dans les esprits en éveil, une semence salutaire, contribuant ainsi à la formation des esprits et des cœurs, suivant les aspirations de l'enfance et de la jeunesse, espoir de demain.

* * * *

La Commission nationale de la radiodiffusion a déjà bien mérité du public pour le travail qu'elle a accompli à date, et nous l'en félicitons chaleureusement. Souhaitons que la voix de Québec continuera à se faire entendre dans tout le Dominion et même au delà, chez nos compatriotes d'outre-frontière.

Le verbe de Jacques Cartier, après quatre cents ans, ne doit pas s'éteindre sur le continent qu'il a donné à la civilisation d'abord, à la France ensuite.

La croix de Gaspé et l'inscription qu'elle portait rappellent manifestement que les gestes de Dieu sont souvent accomplis par les Francs : Gesta Dei per Franco.

Les émissions en langue française à la radio assurent la pérennité de ce voeu, qui nous est cher entre tous.

G.-E. MARQUIS.

D'UN MOIS A L'AUTRE

Le retour des "bons vieux hivers d'autrefois". — Le carnaval : ce qu'il est devenu ; la société d'il y a cent ans à Québec. — Les bienfaits des Caisses Populaires. — Ce que fut naguère l'exploitation forestière chez nous.

Par : DAMASE POTVIN

On a tant souhaité le retour de nos "vieux hivers d'autrefois"!... Franchement, on est servi à souhait. C'est le cas de le dire : "N'en jetez plus, la cour est pleine!" Les gens des présentes générations pourraient ajouter : jamais on a vu tant de neige! Mais les anciens, pas même très anciens, se souviennent, eux, de ce qu'on appelle ces "bons vieux hivers d'autrefois". Alors, la neige, les tempêtes faisaient leur devoir, assurément. Il y en avait, il faut le dire, pour satisfaire les plus féroces amateurs de nos périodes hivernales. Écoutons à ce sujet les confidences d'un ancien qui s'est mis, l'autre jour, à dévider l'écheveau de ses souvenirs. C'est une intéressante page non pas de l'histoire ancienne de notre ville mais des annales relativement nouvelles de la cité.

L'éclairage public et domestique à l'électricité à Québec date de 1887 et, dix ans plus tard, en 1897, le tramway électrique faisait son apparition dans les rues de la ville remplaçant les "chars urbains", petits omnibus entraînés par des chevaux et dont la ville avait été dotée en 1865. Notre tramway électrique prendra, en juillet prochain, sa trente-quatrième année d'existence. Mais tout n'a pas marché toujours bien rondement durant cette période, pendant l'hiver, notamment en 1898, 1899 et 1900, trois années de suite dont les hivers furent terribles et les tempêtes de neige d'une violence inouïe. Peut-être, après trente-quatre ans, avons-nous, cette année même, la répétition de l'un de ces hivers de la fin du siècle dernier, notamment de celui de 1898. Cette année-là, une tempête éclata le 1er janvier et dura près d'une semaine. Le tramway tint tête à l'ouragan pendant quelques jours. Mais finalement, le cyclone engloutit littéralement la ville dans de véritables avalanches de neige. On a noté, en ce temps-là, que le vent atteint la vitesse vertigineuse de 96 milles à l'heure; et il charriait une neige qui ne cessait pas de tomber, pressée et abondante. Tout moyen de circulation fut complètement paralysé. On ne voyageait plus dans la ville qu'à pied. Des professionnels de la Haute Ville descendaient à leurs bureaux en raquettes et ils avaient à escalader, aux encoignures, de véritables montagnes de neige. Dans certaines rues, la neige avait atteint les toitures des édifices et il fallait creuser pour permettre à la lumière du jour de pénétrer par les fenêtres.

Notre ancien se rappelle qu'au pied de la Côte Damourgès, les piétons avaient à escalader un énorme monticule de neige. Au faite de cette montagne, il se rappelle avoir aperçu, en bas, une petite lumière. Il se trouvait à passer par dessus un tramway que la tempête avait arrêté là et littéralement enseveli.

Ces rudes épreuves rendaient en un sens service à la Compagnie des Tramways en lui faisant prendre, d'année en année, des mesures de sécurité pour les hivers futurs de sorte qu'elle est venue à bout, pourrait-on dire, des plus rudes tempêtes qui ne peuvent plus maintenant arrêter la marche des voitures électriques à travers nos rues. Et on en a une preuve au cours du présent hiver.

Comme on peut le voir par ces quelques souvenirs, les services publics sont d'origine assez récente dans notre ville. L'éclairage électrique date de 1887; le tramway électrique de 1897. Le gaz d'éclairage a fait son apparition à Québec entre 1858 et 1860. Avant, l'éclairage des rues se faisait aux quinquets à l'huile. Dans les maisons, on s'éclairait simplement à la chandelle. L'usage du pétrole coïncida presque avec le gaz d'éclairage et la chandelle disparut avec les bees de gaz dont l'apparition causa toute une sensation parmi la population. Pour doter la ville de conduites de gaz et de reverbères, il fallut infliger aux contribuables les ennuis d'un véritable événement des rues et des places publiques. De là, pense-t-on, l'origine des travaux permanents qui auraient pu faire adopter par les autorités municipales comme devise de la ville, ces mots du Psalmiste : "Et renovabis faciem terrae"... Puis, éentrées pour le service du gaz, les rues de Québec le furent derechef, à peu près dans le même temps, pour l'aqueduc avec prise d'eau au lac Saint-Charles. Jusque là, les Québécois s'étaient abreuvés à la rivière Saint-Charles, en arrière de l'Hôpital Général où les "charrieux d'eau", — une véritable institution d'alors, — allaient emplir leurs barriques qu'ils vendaient quatre sous chacun; et les "charrieux d'eau" faisaient de grosses affaires.

Quand la tuyauterie de l'aqueduc fut en place, on construisit en différents endroits de la ville, des édicules en briques où on détaillait l'eau à ceux qui la charroyaient aux résidences de tel ou tel quartier. La rivière Saint-Charles fut ainsi abandonnée. Enfin, l'eau de l'aqueduc étant introduite dans les résidences, on abandonna la citerne municipale, humble ancêtre, peut-on dire, de notre gros réservoir de trente millions de gallons d'eau....

* * *

Nous sommes en plein carnaval et, franchement, on ne le dirait pas. Il est vrai que, si on s'en rapporte à nos souvenirs, les carnivals improvisés, à Québec, sont ceux qui ont toujours le mieux réussi. Les grandes périodes carnavalesques organisées à grands frais et à

Nos Cafés sont vendus garantis entière satisfaction.

coups de souscriptions populaires ont généralement fait fiasco. Ce qui a le mieux réussi encore au cours de ces couteuses manifestations de sports d'hiver, ce furent ces bonnes grosses tempêtes d'hiver, ces violentes "poudreries" qui causèrent tant d'émotions aux touristes américains qu'on avait réussi à faire venir dans nos murs. Laissons faire la nature. D'ailleurs, c'est ce qu'a été en définitive obligée de faire, bon gré mal gré, l'Association des Sports d'Hiver qui, manquant du nerfs de la guerre, va s'en tenir, cette année, au derby de chiens du mois de février et aux bonnes tempêtes dont l'Hiver nous gratifie royalement depuis près de deux mois.

A cette époque du carnaval, il est intéressant de nous rappeler les manifestations sociales québécoises d'il y a, disons, cent ans. On voit que tout a évolué de ce côté, comme sous d'autres, et qu'on a bien tort de croire en certains milieux, que Québec ne change pas, ne bouge pas, est figée.

D'abord quels changements dans la société! Alors, elle était aristocratique et se composait surtout d'officiers de la garnison, appartenant qui à l'infanterie de ligne, qui à l'artillerie de place, ou à l'artillerie de campagne. La plupart étaient fils de lords ou de familles en renom. Gravitaient autour d'eux les plus élégants, les plus nantis d'espèces sonnantes parmi nos professionnels, juges, artistes, rentiers. Ces gens-là banquetaient, dansaient, faisaient ensemble du sport. En dehors de la porte Saint-Jean, le promeneur tombait en pleine campagne, comme autrefois, lorsqu'il avait franchi le Pont Dorchester. Et Dieu sait les nombreuses et bruyantes parties de raquettes dont la Grande Allée, ou plutôt ce qui devait être plus tard la Grande Allée fut le théâtre. Car, en ce temps-là, on ne pensait guère au gouret qui a même aujourd'hui, hélas! accaparé la radio... Et le sport à la mode était la raquette.

Du temps des garnisons britanniques, dont le dernier régiment, le 30ème nous quitta en 1869, le snobisme était de mode surtout entre citoyens de la Haute Ville et des Faubourgs. Il est vrai qu'il n'a jamais beaucoup lâché pied. La tunique militaire et le sabre dominaient. Les jeunes filles, dans l'enceinte de la ville, n'en avaient que pour les officiers et les étudiants étaient laissés complètement à l'écart. Ils appartenaient au vulgaire, ma chère!

Mais une paisible révolution s'accomplit. Les officiers de Sa Majesté durent partir, replier leurs drapeaux et repasser les mers; et dans les plates-bandes de la ville, la laitue menaça de monter à graine. On se ravisa dans le monde féminin. Les illusions s'envolèrent comme des abeilles d'une ruche. On n'hésita plus à faire de l'oeil au modeste pékin dédaigné au temps de la garnison. L'étudiant ou le simple commis, charmé de ce changement d'attitude, oublia volontiers le passé et, bouche en coeur, répondit aux avances.

Jusqu'au départ des troupes et quelques années plus tard, le militaire, en matière sociale, dans le vieux Québec, faisait la pluie et le beau temps. Il tenait même la dragée haute aux deux tiers de la population, avec ici et là quelques rares exceptions. Mais il n'y a pas à dire, sur les hauteurs du cap, la vie sociale était mouvementée, élégantes et fort gaie. Mais

cet état d'esprit entretenait une scission marquée dans la population. Les gens du haut restèrent confinés dans les murs et ceux du bas faisaient bande à part. Mais lorsque avant la Confédération, les milices s'organisèrent avec le lieutenant colonel Suzor comme commandant en chef, on trouva fort bon de faire du recrutement chez les gens du bas et ceux du haut du bas. Puis, sous Sir Georges Etienne Cartier, les écoles militaires furent ouvertes. Bref, le snobisme militaire disparut graduellement et ce fut en vain que quelques officiers britanniques tentèrent de le remettre à la mode. La destruction des murs et des casernes des Jésuites en 1877 donnèrent le coup de grâce à cet état d'esprit injuste. La Haute Ville égoïstement cantonnée dans ses murs prit des bouffées d'air démocratiques dont l'heureux effet fut de la mettre en sympathie avec la population du reste de la ville.

Détail assez curieux, quand on étudie la société de ce temps-là, c'est qu'alors, le quartier aristocratique était situé sur le bord du fleuve où se trouvent, aujourd'hui, les rues Dalhousie, Saint-Pierre et Sault-au-Matelot. Sur le Cap, rue des Carrières, Place d'Armes, rue Saint-Louis, rue Sainte-Anne, c'était le quartier ouvrier. Ces deux grandes divisions de la ville avaient, chacune, leur caractère. Les grandes maisons de commerce occupaient surtout la Haute Ville, rues Saint-Jean et de la Fabrique; l'industrie et la marine avaient leurs quartiers sur le front du fleuve et dans la vallée de la rivière Saint-Charles. Non, mais, n'est-ce pas, quels changements?

* * * *

Plus que jamais, en ce temps de crise où l'on parle nécessairement d'économie et d'épargne, les Caisses Populaires sont d'actualité. Voilà trente-trois ans, cette année, que le Commandeur Desjardins, de Lévis, se rendant compte des lacunes du système bancaire actuel, organisait, au profit des petites gens, ces caisses d'épargne et de petits prêts qui, depuis, ont rendu tant de services aux classes ouvrière et agricole et qui, plus que toute autre organisation, on fait ouvrir les yeux vers les bienfaits de la coopération car on sait que la nature des caisses populaires est essentiellement coopérative en ce sens qu'elles ne permettent des affaires qu'entre leurs membres. On connaît les objets des Caisses Populaires Desjardins. Ces jours derniers, M. Cyrille Vaillancourt, président de la Fédération des Caisses Populaires de la province, les définissait comme suit : enseigner l'épargne et l'économie en protégeant les membres "contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence en leur enseignant les bienfaits innombrables de la prévoyance et de la coopération" et aussi, "en leur venant en aide par des prêts et avances faciles à rembourser au moyen de remises partielles, mensuelles et hebdomadaires". De plus, les Caisses Populaires encouragent l'esprit d'initiative et aident le travail local, surtout agricole, par l'emploi prudent de l'épargne produite dans la circonscription même de la société. Elles enseignent aussi aux emprunteurs le respect de leurs engagements.

Et nous ne croyons pas que, jusqu'à présent, les Caisses Populaires, partout où elles ont été établies,

Nos Cafés sont rôtis à Québec pour vous, P. A. Nadeau, Propriétaire.

aient failli à ces diverses missions assignées par leur fondateur.

Il a beaucoup été question des Caisses Populaires au cours des deux ou trois dernières sessions provinciales, en particulier chaque fois que le projet d'un crédit rural a été discuté. Dans l'esprit de plusieurs de nos hommes publics, ces petites banques d'épargne et de prêts rempliraient parfaitement, selon certaines conditions, l'office d'un Crédit Rural et cela sans manquer le moins du monde à leur mission. On en parlera encore très probablement en ce sens durant la présente session, car ce serait justement l'organisation qu'il faudrait encourager par le temps qui court parmi les classes populaires, agriculteurs, ouvriers et artisans.

D'ailleurs, les résultats du passé ne sont-ils pas une solide garantie des succès pour l'avenir? M. Vaillancourt nous donne à ce sujet de fort intéressantes notes. Les Caisses Populaires existent en vertu d'une loi provinciale passée à la Législature en 1905 et qui s'appelle la "Loi des Syndicats Coopératifs". Cependant la première Caisse Populaire, régulièrement organisée, fut fondée à Lévis le 6 décembre, 1900, voilà donc exactement trente-trois ans. Nos Caisses Populaires ont présentement un capital social de \$1,619,670 et un avoir-propre de \$1,155,000, c'est-à-dire qu'elles ont une réserve de 68 % de leur capital social. En plus, sur un actif de \$9,210,107 elles ont plus de \$3,666,613, 39.80 % de leur actif soit en argent liquide, soit en obligations municipales, gouvernementales ou de fabriques de tout repos, ce qui veut dire que 39.80 % de leur actif peut être converti, en un très court espace de temps, en argent liquide. En outre, comme garantie, 40 % des argents prêtés est placé sur hypothèque.

Où trouver une organisation financière qui puisse montrer aujourd'hui une pareille solidité?

Et voici quelques chiffres qui font voir surtout quelles ont été leurs bienfaisantes relations avec leurs membres auxquels elles veulent venir en aide. Pendant la période de 1915 à 1932 inclusivement, les Caisses Populaires ont prêté à leurs membres la somme fort respectable de \$61,458,103 et les emprunteurs leur ont remboursé la somme de \$53,511,417 jusqu'à présent. Elles ont reçu en épargnes la somme de \$166,258,499 et remis à leurs déposants la somme de \$160,198,567. Pendant cette période, ces opérations ont rapporté aux Caisses Populaires un avoir-propre de \$1,135,063 et leur dépôt aux banques, au 30 juin dernier, était de \$660,000.

Voilà évidemment des chiffres qui ne prouvent pas seulement la solidité exceptionnelle de ces institutions mais encore le bien inappréciable qu'elles ont accompli dans la masse du peuple. Voilà de la coopération bien comprise et bien pratiquée. Et nous ne parlons que du résultat indirect dont elles sont la cause : la mentalité de l'épargne. Nous n'avons, on le sait, jamais péché de ce côté. C'est là, d'ailleurs le premier but de la Caisse Populaire : coopérative de crédit ; coopérative d'épargnes.

Le président de la Fédération des Caisses Populaires, — qui date de 1932 et qui groupe présentement quatre unions, — nous a cité des cas concrets qui nous font voir ce que peuvent faire des gens imbus des

vrais principes de l'épargne et qui savent l'administrer. Voici le cas de la Caisse Populaire de l'Immaculée Conception, à Montréal. Cette Caisse a été fondée le 31 janvier 1909. Elle a reçu en épargnes \$6,947,062.61 et a remis à ses déposants \$6,771,759.29. Elle a prêté, durant cette période, \$2,294,590.83 et ses prêts se montent actuellement à \$292,213.

Dans ces conditions, nos Caisses Populaires répondraient donc à un besoin urgent en donnant aux travailleurs des villes et des campagnes le moyen de s'élever et d'être sur le même pied que la classe possédante.

* * *

Le problème des chantiers est à l'ordre du jour. Il en sera probablement beaucoup question au cours de la présente session. Qu'en adviendra-t-il? Avant la Conférence Economique d'Ottawa, à cette question, on répondait : Tout dépendra de la conférence. Et, à présent, on demande quels ont été à ce sujet les résultats de la Conférence. On serait peut-être en peine de le dire. Quoiqu'il en soit, la prédiction faite par J. Booth se réalisera-t-elle un jour? L'exploitation forestière québécoise, disait-il, serait, un jour prochain, chose du passé; elle serait désormais étudiée dans le domaine de l'histoire; une histoire de près de cent-cinquante ans. Voyons un peu la première partie de cette histoire.

Comme on le sait, c'est le blocus continental ordonné par Napoléon 1er qui développa le commerce du bois de construction au Canada. Alors l'Angleterre, voyant fermés les ports de la Baltique dirigea son attention vers ses colonies d'Amérique. De là date une nouvelle ère pour notre pays : l'âge d'or de l'exploitation forestière qui dure ainsi depuis plus de cent-vingt-cinq ans. En ce qui regarde notre district, les grands commerçants de bois commencèrent, vers 1810, à utiliser les grèves de la Pointe de Levy et la Seigneurie de Lauzon, qui fut la plus importante et la plus considérable de tout le Canada Français se trouva débordée littéralement par une invasion d'étrangers. Et voilà qu'on exporte du bois à pleins bateaux; le fleuve, le golfe et l'océan sont continuellement sillonnés de "trains de bois". Puis, bientôt, à ce grand commerce d'exploitation du bois vient se joindre l'industrie des navires en bois et la construction des bateaux remorqueurs. On amasse des fortunes considérables en quelques années dans ces trois industries.

Même lorsqu'il y a quarante ans, on croyait vivre en plein âge d'or de l'industrie forestière, cette dernière n'était pourtant rien comparativement à ce qu'elle était dans les premières années du siècle dernier. Alors, chaque anfractuosité des rives du fleuve Saint-Laurent, la rive sud surtout, sur des milles et des milles de distance, contenait des entrepôts de bois de construction. La nature semblait avoir creusé tout exprès, le long de ces côtes, des havres et des baies faciles d'accès. Les grèves étaient larges, planes, bien nivelées et couvertes de sable. On construisait partout de longues estacades dans le fleuve pour conserver le bois contre les violences des vents et des marées. Dans les plis de la falaise se groupaient de nombreuses maisons pour les travailleurs de la forêt em-

Québec d'abord. — Pourquoi pas acheter votre Café chez nous.

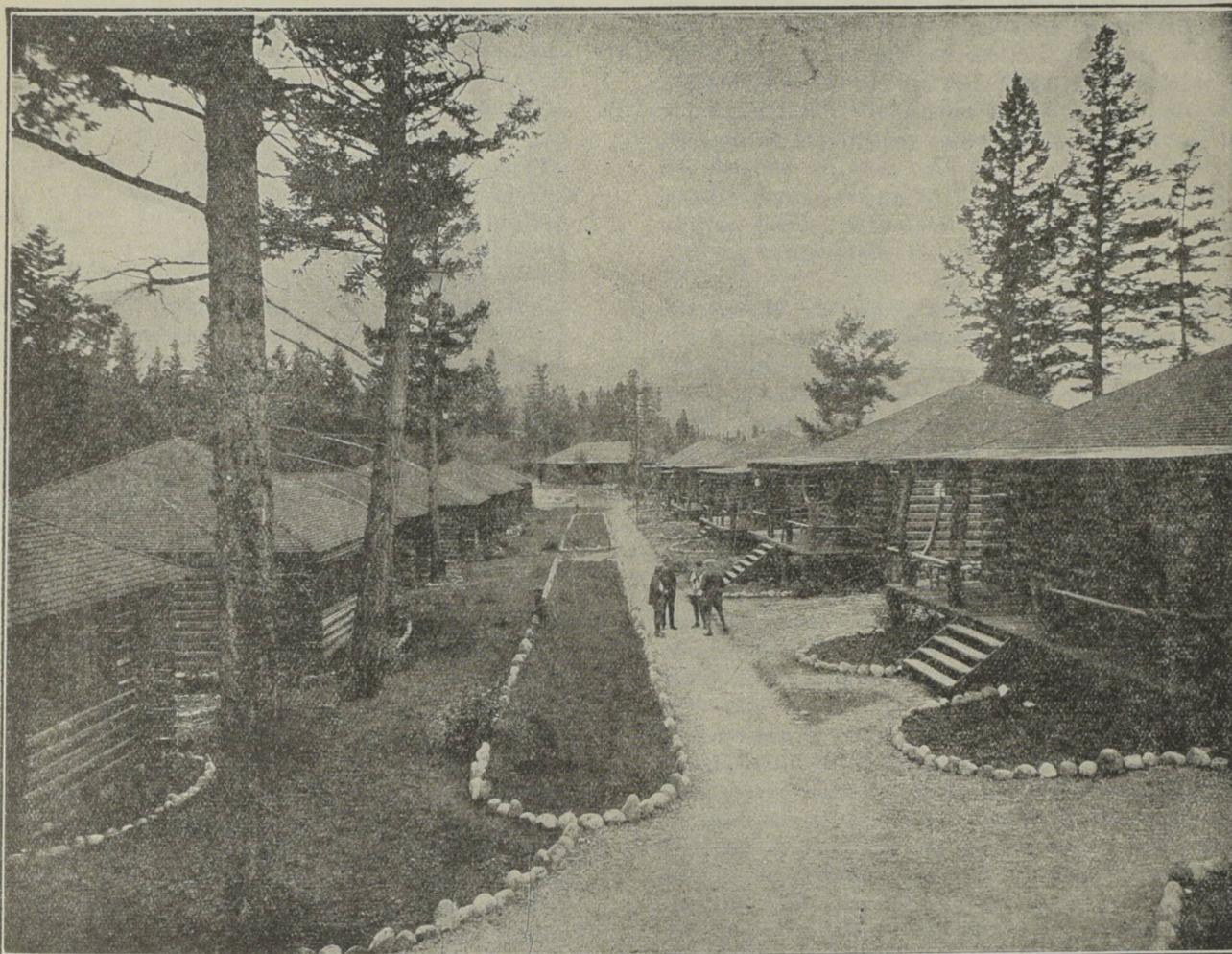
ployés surtout à l'équarrissage des grumes. On entendait, du matin au soir, le bruit de la cognée frappant sans relâche. On appelait ces chantiers "les foulons" et ce nom fut, plus tard, remplacé par celui de "chantiers". Chaque commerçant de bois donnait son nom à ses chantiers. Les anciens parlent encore des Chantiers Chapigny, Beswick, Price, Tibbits, Russell, Patton.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les rapports de la Commission du Hâvre de ce temps-là pour juger de l'importance du commerce du bois qui se faisait en particulier sur la rive droite du fleuve et notamment dans les limites de la seigneurie de Lauzon. En décembre 1773, il y avait dans les chantiers ou dans les entrepôts de cette partie de la côte, 93,087 madriers de pin, 497,575 madriers d'épinette, 4,183,720 planches de pin et d'épinette, 273,509 pièces de bois de chêne, de pin et d'orme. Sur les chantiers de Lévis où débouchait l'un des chemins qui conduisaient dans la vallée de la Beauce, il se forma un centre considérable et, pendant près d'un demi-siècle, jusqu'à la construc-

tion d'un chemin de fer qui devait détourner le marché et changer les anciennes habitudes, on vit régner une ère de prospérité si considérable qu'on crut, pendant quelque temps, que la rive droite du fleuve était appelée à supplanter la vieille capitale de Québec. Mais Lévis n'a pu tenir les promesses que laissaient entrevoir ses brillants débuts. Que tout est changé de ce côté!

Etil en était de même dans maints autres endroits des districts de Québec: dans le Saguenay, on le sait, les énormes chantiers de coupe de bois qui se faisaient en cet endroit, depuis le Lac Saint-Jean jusqu'à Tadoussac en descendant la rivière; à Rimouski, partout. Bref, on ne vivait que du bois, de la forêt. C'était véritablement l'âge d'or.

Reverra-t-on jamais, dans notre district, cette ère de prospérité qui demeura peut-être jusqu'à présent, sans égale? Non, jamais, peut-on affirmer, même si ce côté, l'exploitation forestière avait des résultats analogues à ceux du blocus continental de Napoléon...



Chalets dans le parc Jasper dans les Rocheuses.

Cliché C. N. R.

Nos Cafés sont vendus garantis entière satisfaction.

Bibliographie Canadienne

“*FILS DE QUEBEC*”, Par Pierre-Georges Roy; quatre volumes; Lévis, 1933.

Il ne s'agit pas seulement du Louis Joliet de Alain Grandbois. Le découvreur du Mississipi est né à Québec, c'est vrai; mais combien d'autres qui furent plus ou moins illustres que lui et qui n'ont point eu encore l'honneur de fournir les éléments à un beau roman, sont aussi nés à Québec!... Tous ensemble cependant viennent d'être ressuscités par les soins de notre vigilant archiviste provincial, M. Pierre-Georges Roy, qui vient de publier quatre volumes contenant les esquisses biographiques de tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, se sont illustrés dans les pages de notre histoire, ici et là, sur le sol des deux Amériques, en Europe même, qui sont disparus aujourd'hui et qui tous sont nés à Québec.

On a bien raison de dire que Québec rayonne dans toutes les pages de notre histoire; que Québec pendant plus de deux siècles fut le Canada tout entier. Ils sont légion ceux dont nous devons honorer la mémoire et qui ont vu le jour à Québec. M. Pierre-Georges Roy, dans ses quatre volumes “Fils de Québec” nous en fait connaître exactement quatre cent soixante-deux et il n'a parlé que de ceux qui sont morts. Tous des hommes dont nous avons raison d'être fiers. “Né à Québec”... “Né à Québec”... chacune de ces biographies commence par ces trois simples mots, sorte de leitmotiv qui est loin de nous choquer par sa répétition constante au long de tout l'ouvrage et qui nous annonce, chaque fois, un personnage, qu'on nous fait mieux connaître ou qu'on ne connaissait pas du tout: un grand capitaine, un saint religieux, un savant magistrat, un homme politique distingué, voire même un grand aventurier, tous, les uns et les autres, nés à Québec!

C'est donc un immense document historique que vient de nous servir M. Pierre-Georges Roy et ce document présente à sa lecture un intérêt de curiosité irrésistible. Les amateurs de notre petite histoire voudront le lire en entier, tout d'un trait. D'autres, dont le temps est compté, en liront quelques pages, ici et là, de temps en temps, comme instructive récréation. D'autres, enfin, y recueilleront avec profit les renseignements dont ils ont besoin pour tel ou tel travail, et cette référence aux “Fils de Québec” épargnera bien des recherches et, partant, des veilles, à ceux qui ne nagent pas toujours dans un océan d'archives ou qui n'ont pas la patience d'escalader des montagnes de documents. Le dernier ouvrage de M. Roy ne peut pas être de ceux qui sont destinés à dormir sous la poussière des rayons de bibliothèques. A son puissant intérêt s'ajoute son incontestable utilité.

Ajoutons que ce que nous appellerions volontiers ce dictionnaire historique de notre archiviste est fait avec ordre, clarté et sobriété, très simple, sans surcharges, sans annotations ni détails inutiles; juste ce qu'il nous faut savoir des hommes dont il esquisse la vie

et les oeuvres. C'est précis et net. Un de nos confrères a dit avec raison, parlant du dernier ouvrage de M. Roy: “Celui qui travaille humblement à chercher les causes vraies des grands événements n'est pas un historien pour démonstrations patriotiques et il n'en a habituellement guère le goût, mais ses recherches sont ce qui reste, une fois les fanfares éteintes, et ce qui nous permet d'unir le présent au passé sans que les lois éternelles de la psychologie ne souffrent trop”.

En effet, aucune “démonstration patriotique” dans ce patient et précis travail; des faits et des dates et les documents nécessaires à l'appui. Nous voudrions donner des exemples mais ce serait trop long. Il faudrait citer tous les noms de ceux dont M. Roy esquisse la vie. Il fallait de belles qualités: du jugement, du bon goût, pour résumer en deux ou trois pages certaines de ces vies qui ont fourni la matière à de gros volumes, comme il fallait beaucoup de patience pour rechercher les éléments précis de la vie assez obscure de plusieurs “nés à Québec”, qui ont mérité quand même de la patrie et qui sont partis sans avoir même connu la vertu de leurs sacrifices.

Bref, au moment où le goût de l'étude de notre histoire nationale se répand incontestablement parmi notre jeunesse étudiante, chez nos gens instruits, même dans le peuple, le travail de M. Pierre-Georges Roy arrive à point pour servir de base ou compléter certaines connaissances historiques trop vagues ou trop superficielles et nous formons le voeu que ces quatre petits volumes soient à la bonne place dans les bibliothèques de nos écoles et dans celles de tous les amateurs de notre petite histoire.

D. POTVIN.

* * * *

“*LE CONSEIL LEGISLATIF DE QUEBEC, 1774-1933*”, Par Gustave Turcotte; “*L'Eclaireur*”; (a resp. lim.); Beauceville, 1933.

La veille du jour où les membres de la Chambre Haute à la Législature allaient reprendre le travail de la présente session, M. Gustave Turcotte, Greffier adjoint du Conseil Législatif, nous présentait un élégant bouquin intitulé: “Le Conseil Législatif, 1774-1933”. C'est l'histoire de notre Conseil Législatif, quoi! Elle méritait d'être écrite. Achinte a écrit l'histoire des premières Chambres d'Assemblées avec des biographies des premiers députés de la province de Québec; ces esquisses avaient plutôt un caractère humoristique. La méthode de M. Turcotte diffère de celle d'Achinte en ce sens qu'il est plus sérieux dans ces biographies et son recueil n'en est que plus précieux au point de vue de la référence. On aura besoin, en maintes circonstances, de consulter son livre.

Notre Conseil Législatif est, peut-on affirmer, la plus vieille institution politique du Canada et la province de Québec, depuis le 31 mai 1928, date où fut

abolie le Conseil Législatif de la Nouvelle-Ecosse, reste la seule province de la Confédération qui possède une Chambre Haute. C'est un honneur pour notre province qui a toujours été, on l'a souvent reconnu, celle où se conservent le mieux les institutions britanniques, signe évident de loyauté d'autant plus sincère qu'il nous coûte des sacrifices.

Naturellement, durant son existence de plus d'une fois et demi séculaire, le Conseil Législatif a subi plus d'une transformation. Au début, en 1774, il était seul investi du pouvoir administratif sous la direction du gouverneur qui représentait la Grande Bretagne. Il devint Chambre Haute, en 1792, lors de la création d'une Chambre d'Assemblée et resta tel quel en 1841 à l'établissement du Haut et du Bas Canada. Mais la constitution de 1867 devait restreindre ses pouvoirs; elle en faisait toutefois un petit sénat de province. La Confédération ne comprenait que deux provinces qui fussent dotées d'une Chambre Haute : la province de Québec et celle de la Nouvelle-Ecosse. On vient de voir que la Chambre Haute de la Nouvelle-Ecosse fut abolie en 1928.

Notre province restera-t-elle encore longtemps la seule de la Confédération à posséder cette sauvegarde de nos lois qu'est le Conseil Législatif? Espérons-le. Le Conseil Législatif a subi maints assauts assez violents et il a toujours résisté grâce, pourrions-nous dire, au caractère traditionaliste de notre race qui tient à conserver intacte une institution qui lui a été donnée dès l'origine de son régime politique, qui lui a rendu de grands services et qui est à la base de notre organisation gouvernementale.

M. Gustave Turcote a fait une étude spéciale des débuts de cette organisation et il a eu l'excellente idée de nous en faire profiter. Rappelons quelques notes qu'il a recueillies. L'inauguration du Conseil Législatif eut lieu au Château Saint-Louis le 17 août 1775. Il se composait alors de vingt-deux membres dont le gouverneur qui était alors Hector-Théophilus Cramahé et le juge en chef William Hay. En 1791, se rendant aux requêtes des Canadiens des deux races qui désiraient un changement de gouvernement, l'Angleterre nous donnait une nouvelle constitution dans laquelle figurait encore le Conseil Législatif mais établi sur des bases quelque peu différentes. Il était composé de quinze membres dont huit de langue anglaise et sept de langue française.

Puis vint le Conseil Spécial qui fit suspendre la constitution de 1791 et qui administra le Canada du 2 avril 1838 au 10 février 1841. Plusieurs membres du ci-devant Conseil Législatif firent partie du Conseil Spécial. L'Acte d'Union adopté le 28 juillet 1840 par le Parlement impérial fit revivre le Conseil Législatif mais encore une fois modifié. Cette Chambre exista selon les dispositions de l'Acte d'Union jusqu'en 1856 alors qu'une loi fut adoptée pour le rendre électif. Les élections devaient se faire par groupe de douze tous les deux ans. Enfin, avec l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, en 1867, le mode électif fut aboli et, depuis cette date, les Conseillers Législatifs sont nommés, comme autrefois, par le lieutenant gouverneur en conseil. Remarquons encore qu'au temps de la première forme du Conseil Législatif, la présidence de la Haute Chambre revenait tou-

jours au juge en chef de la province. A la date de l'Union de 1862 le président de la Chambre Haute fut choisi parmi ses membres et nommé sous le Grand Sceau par le lieutenant gouverneur en conseil. En 1867, le président fut nommé par lettres patentes sous le Grand Sceau de la province. Enfin, sous l'Union, à partir de 1847, le président de la Chambre Haute faisait partie du ministère. Mais en 1887, il fut statué que le président ne ferait plus partie du ministère. La loi fut modifiée le 12 janvier 1895 et le président du Conseil peut maintenant faire partie du gouvernement.

Depuis le 15 décembre 1792, on a compté cinquante-deux président de la Chambre Haute, dans la province du Bas Canada, de 1792 à 1838; dans la province du Canada, de 1841 à 1867, et dans la province de Québec, de 1867 à nos jours.

Nous avons dit que l'ouvrage de M. Turcote contenait, en outre, les esquisses biographiques de tous ceux qui firent partie du Conseil Législatif depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Il renferme également les biographies des présidents et des greffiers. Ce sont plusieurs centaines d'esquisses d'hommes dont plusieurs sont, il faut l'avouer, assez obscurs. On conçoit le mérite d'un tel travail et tous se plairont à en féliciter l'auteur.

D. POTVIN.

* * * *

“LE NOM DANS LE BRONZE”, Par Michelle LeNormand, Editions du “Devoir”, Montréal.

J'ai pris, l'autre jour, un grand plaisir à lire un petit livre aussi savoureux du côté de la langue que du côté des sentiments qu'il exprime; et c'est en grande partie un livre québécois. Voilà pourquoi je crois de mon devoir de consciencieux chroniqueur québécois de jeter sur le papier, au hasard de la lecture, quelques notations, qui ne touchent pas le moins du monde à la critique proprement dite, sur les jolies choses que contient “Le nom dans le Bronze” de Michelle LeNormand.

Ce nom dans le bronze, il a été lu à Québec, au socle d'un de nos nombreux monuments commémoratifs : le monument Hébert. Et ce nom, lu au pied du monument de l'énergie et du courage, a tracé aussitôt le devoir à celle qui le lisait et dont le coeur en ce moment était tenaillé par un amour malheureux pour un jeune homme qui n'était ni de sa race ni de sa religion; et ce nom, enfin, celui de Marguerite-Guillemette Hébert, qui était le sien, sonna comme le glas de son amour...

Le beau talent de Michelle LeNormand s'affirme dans ce roman, joli et humain, et encore une fois, il nous fait plaisir d'en voir se dérouler une bonne partie dans un coin de notre vieux Québec. Cela nous est toujours sensible, à nous, les Québécois; à nous, les sincères amis de nos vieux monuments historiques, vénérables bronzes ou pierres vétustes, qui nous font, chaque jour, leur leçon d'histoire... Beaucoup de livres, jusqu'à présent, ont été écrits sur le coeur, l'esprit et le corps de Québec. Notre ville qui, on peut le dire, fut, pendant plus d'un siècle, le Canada tout entier, a pris une telle place parmi les grands écrivains voyageurs du monde entier, exerce un tel pres-

tige sur d'autres villes peut-être plus remarquables qu'elle, qu'on lit toujours avec intérêt et émotion les témoignages sincères qui lui sont rendus.

Nous goûtons particulièrement celui de Michelle LeNormand. Les quelques touches dont elle a paré la nature et les paysages québécois — qui, à force d'être peints de façon quelconque sont devenus assez fades, — conviennent à la douceur où les a vus l'auteur de "Le Nom dans le Bronze". Le dessin est net et les peintures vraies. On sent un esprit maître de lui et de son livre. Pas de cette emphase où l'on sent trop les "beautiful" et les "splendid" admiratifs des "misses" américaines en visite chez nous!

Nous avons particulièrement goûté la promenade en automobile de Sorel à Québec. C'est une suite d'images multiples et diverses de lieux pleins d'histoire et d'où naît une poésie dont Michelle LeNormand nous fait admirablement saisir la beauté et la grandeur...

Puis, à la description, vivante et précise, du "pays de Québec" s'ajoute l'étude, l'examen plutôt, de la société de notre ville, de sa vie spirituelle réelle, l'une et l'autre plutôt attachées au conformisme; et c'est pour cette raison, sans doute, que le nom dans le bronze du monument fut si irrésistiblement éloquent au coeur de la petite Sorelloise, descendante de Marguerite-Guillemette Hébert.

LA POESIE ET LA MUSIQUE

Dernièrement M. Robert Talbot, docteur en musique et directeur de l'École de Musique de l'Université, a donné une intéressante causerie à la Société des Poètes du Canada sur la mise en musique du vers français.

Le conférencier a expliqué que le rythme et la mesure du vers ne doivent pas être changés par le musicien et qu'un compositeur de talent peut toujours mettre un vers en musique sans le défigurer, cependant, c'est un travail qui demande beaucoup de capacité et de patience. Certains compositeurs de grand talent, ont sacrifié à la musique la mesure et le rythme du vers et M. Talbot cite ici quelques mesures de grands opéras entr'autres, "L'amour est enfant de Bohème" où l'accent musical sépare le mot enfant en deux parties en appuyant sur "en", ce qui défigure absolument le rythme du vers en faveur de la musique.

La poésie étant indépendante de la musique, jusqu'à un certain point, et la musique étant à son tour indépendante de la poésie, il est bien difficile d'accorder deux choses aussi indépendantes par elles-mêmes, mais ce n'est pas impossible.

Les poètes qui désiraient depuis longtemps se renseigner sur ce sujet ont été servis à souhait, et M. Talbot avec sa bonhomie ordinaire et sa patience de professeur a satisfait la curiosité de son auditoire autant que faire se pouvait, dans un aussi court espace de temps, mais il reviendra et les poètes seront toujours heureux des moments libres que M. Talbot voudra bien leur accorder. Son talent comme musicien et compositeur n'attend pas après nous pour être reconnu et nous nous comptons favorisés de pouvoir profiter, dans la mesure de nos connaissances, de de tout ce qu'il veut bien nous faire profiter, de son talent et de son érudition.

Eva O. DOYLE.

Car l'attachement à la petite patrie est à l'origine de l'intrigue — pas très nouvelle mais toujours bien humaine, — du roman de Michelle LeNormand et dont toutes les péripéties, sans vaines surcharges, sont à leur place, concourent judicieusement à l'enchaînement du récit et créent l'atmosphère bien "de chez nous", la vraie pour nos auteurs. Et à cause de ce joli roman, Michelle LeNormand est un écrivain qui honore nos lettres régionalistes; son dernier ouvrage lui a gagné les sympathies de tous nos compatriotes.

A une époque où, dans certaines écoles, pour écrire un roman, on pense qu'il faille absolument disloquer sa prose, il est bon de signaler un ouvrage, simple et solide, où chaque pièce concourt à cette solidité en même temps qu'à la beauté de l'ensemble. Peu importe qu'en certains milieux heureusement rares on juge parfois trop dépouillé un langage volontairement simple. Le style standhalien n'est-il pas, quand même, d'une permanente palpitation?...

Et l'intrigue? Dans ces quelques notations, ai-je dit, jetées au hasard d'une lecture captivante, résumer une histoire aussi simple qu'habilement agencée, serait nuire au dessein de l'auteur et je m'en garderais...

D. POTVIN.

"CANADA 1934"

Le Bureau Fédéral de la Statistique annonce la parution de l'édition 1934 du Manuel Officiel, traitant sous une forme condensée des conditions présentes et des progrès récents du Dominion. La publication commence par un avant-propos par l'Honorable H. H. Stevens, et une introduction de huit pages traite de la situation mondiale en ce qu'elle affecte le Canada et résume la situation interne au Canada, telle qu'elle était à la fin de 1933. Le chapitre I traite de la physiographie du Canada et de son influence sur le peuplement du pays. Le chapitre II est une petite histoire du Canada donnant tous les faits saillants depuis jusqu'à la Grande Guerre. Toutes les différentes phases des activités nationales, comme la population, la richesse et la production, l'agriculture, les forêts, les mines, les forces hydrauliques, les pêcheries, le commerce des fourrures, les manufactures, le transport, la finance, le travail, l'instruction publique, etc., sont traitées séparément avec suffisamment de détails pour que le lecteur ordinaire puisse en acquérir une idée assez juste en autant que toutes ces matières ont été condensées en un apuscule de 200 pages.

Le but de la publication est de donner un portrait aussi clair que possible de la situation courante du Canada, tant aux gens du pays qu'à ceux de l'extérieur, et de fournir une meilleure information pour la discussion des affaires canadiennes en général, et en particulier pour la solution de nos problèmes d'affaires en 1934.

Le livre est profusément illustré. Les informations qu'il donne sont les plus récentes dans chaque section, et en plusieurs cas les chiffres sont ceux de la fin d'année 1933.

Les demandes d'exemplaires du "Canada 1934" doivent être adressées au Statisticien du Dominion, Ottawa.

Anciens sculpteurs et architectes

Allocution de M. Emile Vaillancourt, Professeur à l'Université de Montréal, à la suite d'une conférence intitulée "The Master sculptors Of French Canada" donnée par le professeur Ramsay Tranquair, directeur de l'École d'Architecture de l'Université McGill, le mardi 30 janvier 1934 à l'Université de Montréal, sous les auspices de l'Association Canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).



M. EMILE VAILLANCOURT

Tout homme a au moins dans sa vie une bonne fortune. La mienne s'est offerte à moi sous les traits d'une statuette en bois.

Curieux par nature, j'ai cherché à découvrir l'histoire de sa provenance. Ce fut le point de départ de recherches, qui, commencées dans le seul but d'une curiosité bien inoffensive, devaient se changer à la suite des surprises qui m'attendaient, en une véritable passion d'historien. C'est le résultat de ces patientes recherches que j'ai consigné dans une brochure dont le seul mérite est d'avoir projeté un peu de

lumière sur des faits encore ignorés est susceptibles d'ajouter aux perles de l'écrin chanté par Fréchette, la pierre bleue de la beauté. La maîtrise des Ecorres, fondée par Louis Quevillon au début du dernier siècle, ne fut que la continuation de l'oeuvre de Mgr de Laval établie à Québec, et interrompue par suite des événements de la cession. Vous savez tous, ce qu'était la petite école des Ecorres, composée d'humbles artisans, qui, partageant leur temps entre le travail et l'étude, mirent toute l'ardeur de leur âme à découvrir les lois de la beauté et à employer le fruit de leurs recherches à bâtir et à orner la modeste et pittoresque maison de Dieu, dressée au centre du village, comme le témoignage d'une foi indéfectible.

Il suffit de visiter quelques-unes de ces vieilles églises, telle Saint-Mathias-de-Rouville, pour comprendre à quel point ces hommes, naïfs chercheurs d'idéal, ces ouvriers logeurs du Bon Dieu, ont su donner à leurs créations un caractère de noblesse dissimulé sous les traits d'une simplicité telle qu'elle semble continuer le "leit motiv" chanté par la plaine monotone et le

vaste ciel qui s'étend au-dessus comme un beau voile d'azur.

Il en reste bien aujourd'hui de ces vieux monuments tout bourdonnant encore de la prière de nos pères. Chaque fois que l'incendie, ou, ce qui est plus triste, la pioche du démolisseur en disperse les pierres familières, il nous semble que c'est un peu de notre âme que l'on voue à l'oubli.

Malheureusement, l'influence de Quevillon, continué par ses disciples les Pépins, les Baillargé, les Berlinguet, et les autres, diminué de plus en plus par suite d'une subite prospérité qui conduisit à faire plus et plus riche au détriment, je dois l'avouer, de l'art, du bon goût et du bon sens.

Le mirage des chefs d'oeuvres européens, révélé à des voyageurs insuffisamment préparés à la compréhension des lois architecturales, induisit les contracteurs à nous donner de pauvres copies de monuments qui ne souffrent pas d'être mutilés ni défigurés. Il vient même une heure où l'on ne fit que des bâtisses plus ou moins hautes et pas des monuments. L'art ne fut plus qu'un thème à déclamation, un mot qui restait sans signification dans la réalité.

Pénétrés de cette vérité chrétienne que tout ce qui est beau émane de Dieu, lui-même le beau absolu, nous devons nous écrier avec cet auteur, que "du moment où l'Eglise se désintéresse de l'art ou que l'art se retire d'elle, elle perd l'un de ses meilleurs modes de propagande, l'un de ses plus sûrs moyens de défense et qu'elle doit supplier le Seigneur de lui envoyer des artistes dont les oeuvres opéreraient plus de conversions et lui amèneraient plus de partisans que bien des sermons.

Je veux citer un passage de Huysmans qui peint fidèlement ma pensée et mon appréciation de l'art que vient de nous décrire d'une manière si intéressante le professeur Tranquair.

"Même d'art art réduit, comme ici à l'état de briques. Tout y est: murs blancs comme poudrés d'une fleur de riz et treillis d'or, grand autel avec baldaquin et couronne, culbutis de menus anges relevant des tentures autour de colonnes à chapiteaux; grand orgue avec tribune à ventre renflé tel que celui d'une commode, orné d'amours joufflus et de cartouches parés d'instruments de musique en relief, flûtes et tambourins, violons et basses, chaire surmontée d'une gloire d'or dans une envolée de séraphins bouffis. C'est le babil doré du bois, le tortillage des chandeliers, et les pimpantes affêteries des appliques. C'est pompeux et exquis, théâtral et léger; c'est anti-mystique autant que possible, mais combien ce boudoir façonné pour une Estelle céleste est supérieur à ces casernes divines et à ces pieuses halles, que tous les rhéteurs de la jactance monumentale moderne nous fabriquent. Le chœur avec ses têtes d'angelots dorés, ses astragales et ses coquilles de Saint-Jacques évidées, intéresse. Leur art est discutable, mais c'est tout de même de l'art."

Encourageons les nôtres. Achetez votre Café à Québec.

Puisque l'ère du franc-parler vient enfin d'être inaugurée chez nous, permettez-moi de vous faire une fois de plus l'observation que me faisait un ami un jour que je parcourais avec lui la rive droite du bas Saint-Laurent: "Avez-vous remarqué, me disait-il, la laideur de certaines églises? Elles sont tellement laides que les curés se sont cru obligés de placer devant elles des statues du Sacré-Coeur fabriquées en série pour que les gens sachent bien que le Bon Dieu habite vraiment là. Autrement e'eut été à peine croyable."

Mais, Dieu merci! la tradition ne meurt jamais chez nous.

Vers 1850, parut Napoléon Bourassa qui ramassa le flambeau tombé et le replaça sur l'autel. Il fut tout comme Louis Quevillon à la fois un chef d'école et un semeur d'idées. Chose étrange, lui, qui ignorait à peu près son prédécesseur, recommença le même geste et fonda à quelques pas d'ici, à l'ombre de la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes en construction, une nouvelle maîtrise, qui, tout comme la première, n'eut qu'une existence plus précaire.

Mais, cette initiative de Bourassa ne fut pas inutile puisqu'elle nous a donné la pieuse chapelle de Lourdes et qu'elle nous a valu l'avènement d'un Philippe Hébert.

Le malheur est que Bourassa n'eut pas l'occasion de renouveler une telle entreprise et si j'osais risquer un paradoxe, je dirais que son école n'a pas fait école. Désabusé, trahi par les circonstances, prêtre de la beauté perdu dans la foule des utilitaires, il s'enferma dans son atelier, rue Sainte-Julie en face de l'Université, n'en sortant que pour prêcher à ses compatriotes les merveilles de la beauté et leur en inspirer le goût. Sa voix étouffée par la rumeur des appétits et du plaisir nés d'une prospérité soudaine, se tut.

Mais la beauté est tellement nécessaire aux jeunes sociétés tout aussi impatientes de jouir, que de l'invoquer, suffit à lui gagner des fervents. Il se trouve toujours quelqu'un pour s'en faire le champion et c'est ainsi que depuis un certain nombre d'années le professeur Ramsay Traquair entreprit d'insinuer dans l'esprit de ses élèves et de ses compatriotes "cette conviction, qu'au dessus des éphémères perfectionnements de la matière, il y a les conquêtes impérissables de l'Art." Et c'est le grand mérite du savant professeur de s'être donné pour mission de propager cette idée féconde qui éveilla des talents qui s'ignoraient, stimula des initiatives hésitantes, excita le goût des élèves, excita le goût du public de langue anglaise, provoqua la pression sur lui de la presse et déclencha enfin une nouvelle renaissance de l'architecture canadienne-française.

"Malheureusement, comme l'écrivait M. Olivar Asselin dans le "Canada" de samedi dernier, depuis cinquante ou soixante-quinze ans le Canadien français s'est laissé persuader que la lettre imprimée est seule digne d'étude et que la tradition n'a plus de valeur

éducative. Raison de plus pour saluer bien bas les Anglais comme les Bovey et les Traquair, qui viennent nous enseigner que notre civilisation propre gagnerait à se rattacher, en matière d'architecture, d'arts domestiques, etc., aux traditions qui régnèrent jusqu'à la fondation de notre système actuel d'enseignement primaire."

C'est grâce, Mesdames, Messieurs, à ces diverses causes que les architectes de langue anglaise, forts de l'appui de l'Université McGill, ont pu ressusciter une tradition. Je tiens ici à rendre un témoignage public d'admiration et de reconnaissance aux Traquair, aux Nobbs, aux Carless, aux Neilson et aux Adair, à ceux qui ont fait les relevés des plans des plus vieilles et plus belles églises de notre Province, relevés, tellement précis que si ces édifices venaient à disparaître du jour au lendemain, on pourrait sans peine les reconstituer intégralement.

En somme, les précurseurs, dont je viens de vous parler, n'auraient été que des voix clamant dans le désert, s'ils ne s'étaient trouvés des hommes pour réaliser la bonne nouvelle annoncée et je dois rendre ici grâce à nos architectes de l'Université McGill d'avoir cherché, lorsqu'ils furent libres de créer à leur guise, à mettre dans nos monuments publics comme dans nos domiciles le cachet distinctif.

Au reste, Mesdames, Messieurs, l'architecture, vous le savez mieux que moi, est l'expression la plus directe et la plus entière d'une société qui entend survivre à son destin. L'histoire est là pour le témoigner.

Nous avons, comme peuple, une physionomie particulière, des sentiments et des aspirations qui sont bien nôtres, une nature "aux vastes horizons" qui se prête admirablement à l'envolée des voûtes et des clochers; en un mot tous les éléments d'une esthétique propre qui rendrait en quelque sorte palpable l'idéale de la pensée canadienne. C'est le but que poursuivent aujourd'hui non seulement nos poètes et nos littérateurs, mais encore nos peintres et nos sculpteurs.

Immortaliser le meilleur de nos aspirations par la pierre et le marbre, par la plume et la parole, n'est-ce pas, Mesdames, Messieurs, la mission de tous ceux qui ont en main un instrument de pensée?

C'est, si je ne m'abuse, le haut idéal que poursuivent le professeur Ramsay Traquair et son école.

Plus heureux que nos prédécesseurs, grâce à la richesse de notre société, grâce aussi aux connaissances plus répandues des besoins de la science et de l'art, nous pouvons faire édifier des monuments qui mériteraient l'attention des connaisseurs.

En tout cas, telle devrait être notre ambition et nous n'atteindrons notre but qu'en groupant nos énergies, nous garant de l'écueil que signalait Napoléon Bourassa, à savoir que, "nous autres, Français d'origine, nous disputant longtemps au commencement de toute entreprise, nous disputons encore au milieu, et nous nous disputons toujours à la fin."

RESULTAT
DE NOTRE
Concours
DU MOIS DERNIER

Noms des Vainqueurs

ET LISTE PARTIELLE
DES MAISONS DE COMMERCE
DONT LES NOMS ONT ETE
MENTIONNES PAR LES
CONCURRENTS

EAUX GAZEUSES

2-8171

CLAIRE FONTAINE Ltée
88 D'ABRAHAM

4-3126

BOULANGERIE

LA GERBE D'OR

8-6e RUE

Ltée

Tél.: 5068

Fleurs naturelles et
artificielles

AU SALON FLEURI Enr.
362 ST-JOSEPH

ROMANS — REVUES

2-7901

Bibliothèque circulante

LE BOUQUIN Enr.

40, de la Fabrique.

3-2931

AU PETIT MARCHE Enr.

147, 3e RUE

4-3551

LAITERIE LAVAL Enr.

237, 4e AVENUE

BALAIS-VADROUILLES

6358

LA CIE JACQUES CARTIER

LAUREAT POULIOT, Prop. ENR.

178 DOLLARD.

2-6519

ASSURANCE FRONTENAC

105 de la MONTAGNE

MANOIR

MONTMORENCY

410 ST-JEAN

Premier Prix

\$10.00 en argent

Eveline Plamondon

St-Raymond, Portneuf

Deuxième Prix

\$5.00 en argent

Gabriel Plante

333, rue Arago, Québec

3e, 4e, 5e Prix

Une Année

d'Abonnement

au

TERROIR

Raymonde Plamondon

St-Raymond, Portneuf

Gaston Marquis

90 rue Lockwell, Québec

Gérard Cantin

209, des Franciscains, Québec

7593

IMPRIMERIE DU PEUPLE

ENR.

104 MARIE DE L'INCARNATION

○ — 000 — ○

LAITERIE FRONTENAC

142 DE L'ÉGLISE

Tél.: 7175

L'administration du TERROIR avait organisé, pour le numéro spécial de Noël, un concours d'annonces.

L'on doit se rappeler qu'en effet deux pages d'annonces intitulées, la première, "Suivons l'Exemple de ces Maisons", et la deuxième, "Refrancisons", contenaient soixante annonces de maisons qui ont su se choisir un nom bien français, contribuant par là à conserver à notre vieille cité son caractère distinctif du Canada.

Cinq prix étaient offerts aux meilleures réponses reçues des lecteurs qui diraient, dans une lettre de cinquante mots environ, la raison qui leur avait fait préférer un nom entre tous. Les juges choisis par l'administration du Terroir pour attribuer les prix offerts — MM. Alphonse Désilets, Damase Potvin et G.-E. Marquis — ont accepté la mission confiée, et voici au centre de la page le rapport qu'ils ont transmis :

RESTAURANT

L'OISEAU BLEU

134 SAINT-JEAN

4-3596

La Charcuterie Française

Ltée

102 ST-ROCH

— H. THIVIERGE —

"LE COSTUMIER"

197 ST-JOSEPH

LA COMPAGNIE PAQUET

Ltée

SALON DE BEAUTE

3-3396

LA CANADIENNE

JOS. ASSELIN, Prop.

311 1/2 St-Joseph

"PRIX SPECIAUX AU MOIS"

HOTEL LORRAINE

9 des JARDINS.

2-0050

7101

LAITERIE DE QUEBEC Ltée

Avenue DU SACRE-COEUR

LA CIE DE

MARBRE ET PIERRE

DE QUEBEC Ltée

117 d'Abraham

2-0151

CAFE PIERROT

30 ST-PIERRE

"REFRANCISONS"

NOS
FELICITATIONS
et notre
ENCOURAGEMENT
vont à ces
manufacturiers
canadiens-français
pour avoir donné à leurs
produits
un nom Français



Nous
avons le DROIT
d'exiger une
INSCRIPTION FRANÇAISE
sur chacun des
Produits que nous
achetons...
C'est aussi le DEVOIR de
tout bon Patriote

LES
HABITS

"Forteresse"

Par ELZEAR FORTIER Ltée
117, ST-DOMINIQUE,
QUEBEC

"Vêtements de Qualité"

"Deux Remèdes Efficaces"

Le SIROP "Cartier" | Le LINIMENT "Sauvage"

Par La Cie des Remèdes Canadiens ENR.
35, SAULT-AU-MATELOT,
QUEBEC

LES
PRODUITS
ALIMENTAIRES

Confitures
Marmalade
Gelées
Tomates
etc.

"Raymond"

1905 "Faits pour Plaire" 1934

Sauce aux Tomates
Soupe aux Pois
Mayonnaise
etc.
Par La Maison
ALPHONSE RAYMOND
1830 AVE PANET,
MONTREAL

"Le Meilleur sur le Marché"

LE
BEURRE

"Orléans"

Par S. GAGNON Inc.
158 COLOMB,
QUEBEC

LE
SIROP

"Mathieu"

POUR TOUX, RHUMES, LA GRIPPE, etc.

"Est Encore Le Meilleur"

Par La Cie J. L. MATHIEU
SHERBROOKE, P. Q.

LES
PRODUITS
ALIMENTAIRES

Essences
Epices
Thé
Café

"Victoria"

Fruits et
Légumes en boîtes
Farine Grillée
Saumon, etc.
Par
Les Magasins Victoria Ltée
MONTREAL

LE TERROIR

incite ses nombreux lecteurs à donner leur préférence aux Produits portant un libellé
français et particulièrement à ceux dont les noms apparaissent sur cette page.

CHEZ NOS POÈTES

LA FEMME ET L'ARAIGNEE

" POÈTE "

Dans la mansarde où l'aube rose
 Jette un oeil furtif et brillant
 En dépit de la vitre close
 Et de son léger rideau blanc,
 Tout dort! Une araignée énorme,
 Sans aide, avec art, au plafond,
 Tisse un long fil qu'elle transforme
 En réseaux flous comme chiffon,
 En toile forte et vaporeuse;
 C'est son gîte et demain son nid
 Qu'elle érige, experte fileuse,
 Dans un coin, en catimini.
 — Mais soudain la maison s'éveille
 Et la voix d'un petit garçon
 L'Araignée entend à merveille, —
 — Maman! viens voir sur la cloison
 Une araignée à longues pattes
 Monte et descend, quelle acrobate!
 Roule et glisse au bout de son fil,
 Se faufile en dessous des plinthes...
 Remonte à son risque et péril,
 Opère mille et une feintes,
 — Te tairas-tu, vain babillard,
 Souffle l'araignée en détresse,
 En m'épiant acclame l'art
 De la voltige et du trapèze.
 — Ah! tu parles, dit la maman
 Qui vient d'entrer à l'improviste,
 Tu fréquentes chez le puriste
 Pour t'exprimer si joliment?...
 De La Fontaine est-tu l'aragne?
 — Non! je ne suis que la compagne
 Inséparable d'un Penseur!
 — La Tarentule! Je suis sa soeur!
 — Il voulait me rendre immortelle
 Et je le suis!
 — La tarentelle...
 — Se danse encor en notre honneur.
 Quant à son petit axione,
 Nous connaissons si bien les hommes...
 — Vous en avez ri de bon coeur?...
 — Ce n'était que billevesée,
 — Bestiole, cette pensée.
 — Eh bien! si vous le rencontrez,
 — Dans vos meeting chez les poètes
 — Veuillez être mon interprète,
 — Dites-lui qu'il s'est empêtré
 — Madame, en me contant fleurette.

Madame BOISSONNAULT.

5 mars, 1932.

Dis-moi, que cherches-tu toujours,
 O vagabond de la pensée?
 Tu marches, tu marches, tu cours
 Sur une route non tracée
 Que domine un rare soleil,
 A un astre, certes, pareil
 Pénétrant ton âme lassée.

Tu vas, vas tout en déroulant
 Sans cesse un long radieux rêve,
 Ou parfois, tu souffres pourtant
 D'un baiser, d'un chant qui s'achève,
 D'un sourire, d'un doux regard,
 D'un trille vibrant quelque part;
 Tu bois de tout la chaude sève.

Tu veux t'asseoir, tu veux ramper
 Dans les ombres de la tristesse,
 Tes deux lèvres tu veux tremper
 Aux bas ruisseaux de la détresse,
 Et pour ensuite te nourrir
 Des blés dorés que veut t'offrir
 Quelque taciturne déesse.

Puis tu pars pour enfin voler
 Jusqu'aux plus brillantes cimes,
 Pour suivre le bonheur ailé,
 Pour fixer les faces sublimes
 De la vertu, de la beauté,
 De la paix, de la loyauté,
 Joyaux qui devant toi s'animent.

Là, bien près du soleil qui luit,
 Ton âme d'un chaud feu s'allume,
 D'un feu qui t'éveille la nuit,
 Et qui tout le jour te consume
 Et jusque sous tes cheveux blancs,
 Brûleront ces tisons fumants
 Que la mort éteindra d'écume.

Thérèse SOUCY,
 de la Société des Poètes.

Encourageons les notres. Achetez votre Café à Québec.

D'ACADIE EN GASPÉSIE

Par J.-BONA ARSENAULT

(Suite du mois de janvier)

Le projet ignoble de Lawrence

C'est alors que va commencer l'histoire tragique de la malheureuse Acadie, par l'arrivée d'un nouveau gouverneur dans la personne de Charles Lawrence, homme néfaste, s'il en fut jamais, "Tyran basement rusé et flatteur accompli" de l'avis même de ses propres compatriotes.

Sitôt entré en fonction, il ourdit l'un des crimes les plus odieux dont fasse mention l'histoire des peuples. Assisté de son principal lieutenant Winslow, dont les historiens disent "qu'il possédait une tête d'homme sur un corps de porc" Lawrence prendra deux années entières à mûrir l'ignoble projet qu'il a conçu : la déportation en masse, de tous les Acadiens et le vol en bloc de leurs propriétés.

L'heure de la triste tragédie va bientôt sonner. Ce peuple, si respectueux des lois, si heureux de vivre dans la paix de Dieu, à l'ombre de ses vieux clochers, a le tort aux yeux de Lawrence d'avoir le cœur français et l'âme catholique. Il devra être dispersé comme les feuilles mortes que soulève le vent d'automne, après avoir cédé ses biens à de nouveaux venus, qui ne partagent pas sa religion, et qui de plus, professent une implacable haine contre tout ce qui est français.

Lawrence a organisé l'arrivée de vaisseaux en nombre suffisant pour transporter sept à huit mille personnes.

Le mercredi 2 septembre 1755, il commande à Winslow de lancer une proclamation invitant toute la population mâle, âgée de plus de dix ans, de se rassembler dans l'église de Grand'Pré, à 3 heures de l'après-midi, le vendredi 5 septembre, prétextant qu'elle aurait à recevoir de sa part d'importantes communications venant de sa Majesté.

La plupart des Acadiens de Beaubassin, de Grand'Pré et des régions environnantes, loin de soupçonner qu'on les attirait dans un guet-apens, obéissent aux ordres de Lawrence et de Winslow.

A l'heure et au jour indiqués ils sont réunis dans l'église de Grand'Pré, au nombre de 418, lorsque Winslow, s'installant avec crânerie dans le chœur même de l'église, tout comme il l'aurait fait dans une taverne quelconque, déclare, à leur plus grande stupéfaction, que c'est le désir de la couronne britannique, que leurs terres, leurs maisons et tous leurs biens soient confisqués et qu'eux-mêmes soient immédiatement faits prisonniers et détenus comme tels jusqu'à ce que ils soient déportés hors du pays, eux et leurs familles.

Figés par la consternation ils entendirent ces paroles résonner sous la voûte de leur vieille église de Grand'Pré comme un glas funèbre. En effet, le glas funèbre de l'Acadie française avait sonné.

La déportation

(1) Le 10 septembre est le jour fixé pour l'embarquement. "Dès le point du jour, lisons-nous dans le récit d'un voyageur français qui visitait l'Acadie en 1831 (2) les tambours résonnèrent dans les villages, et à huit heures, le triste son de la cloche avertit les pauvres Français que le moment de quitter leur terre natale était arrivé. Les soldats entrèrent dans les maisons et en firent sortir tous les habitants, qu'on rassembla sur la place. Jusque-là chaque famille était restée réunie et une tristesse silencieuse régnait parmi le peuple. Mais quand le tambour annonça l'heure de l'embarquement, quand il fallut abandonner pour toujours la terre où ils étaient nés, se séparer de leurs mères, de leurs parents, de leurs amis, sans espoir de les revoir jamais; amenés par des étrangers, leurs ennemis; dispersés parmi des gens dont ils différaient par le langage, les coutumes, la religion, alors, accablés par le sentiment de leurs misères, ils fondirent en larmes et se précipitèrent dans les bras les uns des autres dans un long et dernier embrassement."

"Mais le tambour battait toujours, et on les poussa vers les bâtiments stationnés dans la rivière. Deux cents jeunes gens furent désignés d'abord pour être embarqués sur le premier bâtiment; mais ils s'y refusèrent, déclarant qu'ils n'abandonneraient pas leurs parents et qu'ils ne partiraient qu'au milieu de leurs familles. Leur demande fut rejetée, les soldats croisèrent la baïonnette et marchèrent sur eux; ceux qui voulurent résister furent blessés, et tous furent obligés de se soumettre à cette horrible tyrannie.

Depuis l'église jusqu'au lieu d'embarquement, la route était bordée d'enfants, de femmes, qui, à genoux, au milieu des pleurs et des sanglots, bénissaient ceux qui passaient, faisaient leurs tristes adieux à leurs maris, à leurs fils, leur tendant une main tremblante, qu'ils parvenaient quelquefois à réunir mais que le soldat brutal venait bientôt séparer.

Les jeunes gens furent suivis par les hommes plus âgés, qui traversèrent aussi à pas lents cette scène déchirante; toute la population mâle des Mines fut jetée à bord de cinq vaisseaux de transport stationnés dans la rivière Gasparaux. Chaque bâtiment était sous la garde de six officiers et quatre-vingts soldats. A mesure que d'autres navires arrivèrent, les femmes et les enfants y furent embarqués et éloignés ainsi en masses des champs de la Nouvelle-Ecosse.

"Pendant plusieurs soirées consécutives, les bestiaux se réunirent autour des ruines fumantes, et semblaient y attendre le retour de leurs maîtres, tandis que les fidèles chiens de garde hurlaient près des foyers déserts.

"Quinze cents, dit un mémoire (Londres 1763) débarquèrent à la Virginie. Ils y furent regardés comme

(1) Vie de l'abbé Bourg, par M. l'abbé Melançon, aujourd'hui Mgr Melançon, de Gravelbourg.

(2) M. Ney. Revue des Deux-Mondes, 1871.

des prisonniers de guerre et on les renvoya presque aussitôt en Europe dans les premiers transports qui firent voile.

“Arrivés en Angleterre et dispersés dans tous les ports de ce royaume, ils y périrent presque tous de misère et de chagrin. Trois cents abordèrent à Bristol où ils n'étaient point attendus, car on ne les attendait nulle part. Ils passèrent trois jours et trois nuits sur les quais de la ville exposés à toutes les injures de l'air. On les enferma à la fin dans quelques édifices ruinés où la petite vérole acheva de détruire tous ceux qui n'avaient pas succombé à la fatigue et au désespoir.

“Douze cents autres de ces malheureux furent envoyés au Maryland. Ils y arrivèrent au mois de décembre et souffrirent durant trois semaines toutes les rigueurs du froid et de la faim. On les dispersa ensuite dans les campagnes où les plus robustes servirent de journaliers et où les vieillards et les infirmes vécut d'aumône.

“Un troisième détachement beaucoup plus considérable que les deux premiers aborda à la Caroline. Les habitants de Charleston et des autres ports ne voulurent point les recevoir. Ils leur donnèrent deux vieux vaisseaux, une petite quantité de mauvaises provisions et la permission d'aller où ils voudraient, embarqués sur ces vaisseaux qui faisaient eau de toutes parts. Ils échouèrent bientôt sur les côtes de la Virginie, près d'Hampton, colonie irlandaise. On les prit d'abord pour des ennemis qui venaient piller, ensuite pour des pirates et enfin pour des bêtes dangereuses dont il fallait se défendre. On les força d'acheter un bateau. Tout l'argent qu'ils purent rassembler entre eux se montait à 400 pièces de huit et ce fut le prix qu'on leur demanda.

“Ce vaisseau valait moins que ceux qu'ils venaient de quitter et ils eurent toutes les difficultés du monde à se faire échouer une seconde fois sur les côtes du Maryland. Le quatrième transport d'Acadiens que l'on avait destinés pour la Pensylvanie eut moins à souffrir, une tempête ayant englouti leur bâtiment et mis ainsi fin tout d'un coup aux misères qui les attendaient. (3)

Un groupe de fugitifs

Pendant que se consommait ce crime d'une atrocité inqualifiable, un certain nombre d'Acadiens qui avaient miraculeusement réussi à tromper la vigilance des soldats anglais et s'étaient enfuis dans les bois, continuant leur course au travers les forêts du Nouveau-Brunswick, se dirigeaient sans le savoir peut-être, mais à coup sûr vers un sol hospitalier, qui deviendrait bientôt leur nouvelle patrie d'adoption : *la Gaspésie*.

Je ne saurais mieux vous décrire l'exode de ces braves qu'en vous citant ces lignes admirables d'un illustre fils de la Gaspésie acadienne, le Frère Antoine Bernard, C.S.V., lignes que nous trouvons dans son immortel volume “*La Gaspésie au Soleil*”.

“Malgré l'astuce de Lawrence, écrit le Rév. F. Antoine Bernard, plusieurs familles acadiennes de la région de Beaubassin avaient échappé aux soldats anglais lancés à leur poursuite dans une chasse à l'homme. Se frayant, la hache à la main, un sentier à travers les forêts vierges du Nouveau-Brunswick, ces malheureux proscrits, qui avaient vu brûler leurs maisons et leurs récoltes, n'a-

vaient qu'une pensée : fuir le tyran homicide, cause de leur malheur.

“Qui dira leurs tortures physiques et morales, pendant qu'ils cheminaient à l'aventure, dans la bise glaciale et les premières neiges, le long des quatre-vingts lieues qui séparent Beaubassin de la Baie des Chaleurs... Souvent on dût faire halte pour assister un mourant ou creuser une fosse, après avoir récité une prière, versé quelques larmes (on avait tant pleuré) sur la tombe d'une épouse, d'un enfant abandonnés à la forêt, la douloureuse caravane reprenait en silence sa fuite vers le nord.

“Ah! que l'on ne s'étonne pas de la ténacité de certaines aversions chez les Acadiens. Il est des douleurs tellement aiguës et profondes qu'elles durent et se transmettent d'âge en âge avec le sang des pères. Une race torturée dans son âme et dans sa chair en prend un deuil collectif qui chasse pour longtemps le sourire des lèvres, et de son cœur la sympathie pour ses bourreaux.

“Un groupe de fugitifs de Beaubassin (poursuit le F. Antoine Bernard) dut atteindre la rive sud de la Baie des Chaleurs au mois de décembre 1755. Plusieurs familles hivernèrent à la Rivière-à-l'Anguille; d'autres remontèrent jusqu'au village mic-mac de Restigouche, qui était alors situé sur la rive droite de la rivière, à deux milles en amont de la ville actuelle de Campbellton. Sept familles dont l'histoire a conservé les noms traversèrent la baie et vinrent immédiatement se fixer au Barachois de Tracadieche (aujourd'hui Carleton). Ces pionniers s'appelaient Claude Landry, Benjamin LeBlanc, Raymond LeBlanc, Joseph LeBlanc, Jean-Baptiste LeBlanc, Charles Dugas et François Comeau.

“Ils établirent leur campement d'hiver sur une petite île, au milieu du Barachois. De tous côtés, des bois épais dissimulaient leur présence et fournissaient de gibier leur pot-au-feu. Au fond de leur cachette, ils purent échapper aux Anglais qui flairaient partout leur proie, car vingt à trente livres étaient payées pour chaque prisonnier acadien ou sauvage mort ou vif (4)....

“D'autres groupes de fuyards longeant le golfe s'étaient arrêtés à Miramichi, dans un lieu affreux où l'on n'avait jamais rien semé et où il n'y avait point de chasse et très peu de pêche”. L'hiver 1756-57 fut terrible pour eux. Ils moururent en grande quantité de faim et de misère...

“Au cours de l'automne 1757, les survivants de Miramichi et plusieurs centaines de fugitifs de l'Île St-Jean (environ 700 en tout) atteignirent la rive sud de la Baie des Chaleurs. C'étaient les Arsenault, Poirier, Bourdages, Leblanc, Fajold, Savoie, Boudreau, Landry, Allain, Bourg, Gauthier, Thibodeau, etc., descendants des premières familles établies en Acadie.... Au printemps de 1758, ils traversèrent la rivière Restigouche pour se joindre aux Français qui venaient de fonder sur l'emplacement actuel de Ste-Anne-de-Restigouche un poste baptisé du nom de Petite-Rochelle.”

A cette époque qui nous intéresse, la population de Québec était en proie à la plus grande famine, et assistait au triste spectacle que présentaient les débauches de l'intendant Bigot. D'autre part, la flotte française tant attendue chaque jour n'arrivait pas. Louis XV lui-même semblait manifester la plus grande indifférence à l'endroit de ces “quelques arpents de neige” dont parlait Voltaire.

(3) Archives Canadiennes, 1905. Généalogies acadiennes et notes.

(4) Proclamation de Lawrence, 14 mai 1756.

Quelques années encore et le Canada n'appartiendra plus à la France. Louisbourg était tombé aux mains des Anglais le 26 juillet 1758. Un peu plus d'un an après, soit le 13 septembre 1759 avait lieu la bataille des Plaines d'Abraham. Cinq jours plus tard, la reddition de Québec.

Les quelques 700 Acadiens que nous venons de laisser il y a un instant à Petite-Rochelle apprenant la chute de Québec, firent connaître à M. le Marquis de Vaudreuil leur détermination de mourir plutôt que de se rendre. Au printemps de 1760, un détachement de quatre vaisseaux de guerre, le Machault, l'Espérance, le Bienfaisant et le Marquis de Morloze, sous les ordres de M. de Dangeac quittaient la France pour venir porter secours au valeureux de Lévis qui après sa belle victoire du 28 avril de la même année sur les Plaines d'Abraham continuait de tenir Murray en échec.

En entrant dans le golfe St-Laurent, cette flotte rencontra une escadre anglaise bien supérieure en nombre. Dangeac dut se replier avec ses quatre vaisseaux, dans la Baie des Chaleurs qu'il remonta jusqu'à l'endroit où s'étaient réfugiés les malheureux Acadiens (Petite-Rochelle). A l'arrivée de cette flotte française qui allait providentiellement leur porter secours, leur joie fut grande, mais de courte durée.

L'Anglais ne devait pas tarder à apparaître. En effet, le gouverneur Whitmore de Louisbourg apprenant ce qui se passait, dépêcha en toute hâte le capitaine Byron avec trois vaisseaux de guerre et deux frégates, à la poursuite des vaisseaux français ancrés dans la Baie des Chaleurs et des Acadiens réfugiés à Petite-Rochelle. Il arrivait à Restigouche le matin du 8 juillet. La rencontre fut terrible. Après cinq heures de combat, deux des quatre navires français étaient désarmés et brûlés. Le troisième, criblé de boulets, ne devait pas tarder à aller s'échouer sur le rivage. Quant au dernier, le Bienfaisant, son capitaine ayant reçu l'ordre de se rendre, préféra le faire sauter avec tout son équipage.

La victoire était complète du côté des Anglais qui, avant de se retirer, réussirent à s'emparer d'environ 350 Acadiens, qu'ils traînèrent à Halifax en captivité.

Plusieurs des survivants de ce combat, dernier combat naval qui se livrait en terre canadienne entre la France et l'Angleterre, se dirigèrent vers Tracadie (aujourd'hui Carleton) aussitôt après le départ des Anglais. Ils y furent reçus à bras ouverts par les sept familles qui, comme nous l'avons vu, s'étaient installées à cet endroit dès 1755.

Puis, poursuivant leur route le long de la Baie des Chaleurs, ils allèrent définitivement s'installer à une dizaine de lieues plus bas, à un endroit qu'ils appelèrent Bonaventure, sans doute en l'honneur de leur vieux missionnaire franciscain le père Bonaventure Charpentier qui quitta Miramichi pour venir immédiatement s'installer au milieu d'eux.

La Gaspésie acadienne était fondée. Carleton et Bonaventure en étaient devenus les berceaux. Quelques années plus tard, soit en 1772, un jeune Acadien du nom de Mathurin Bourg, qui n'avait que onze ans lorsque lui et sa famille subissaient la déportation en Virginie puis en Angleterre, deviendra le premier prêtre Acadien. C'est

vers ses frères de la Gaspésie qu'il accourra d'abord. Il s'installera à Carleton d'où il veillera avec sollicitude sur les missions qui lui seront confiées. Il passera 23 années de sa vie à façonner en quelque sorte l'âme de cette nouvelle Acadie en terre gaspésienne.

Il est regrettable que le temps ne me permette pas même d'effleurer l'oeuvre magnifique et sublime poursuivie en Gaspésie acadienne, comme d'ailleurs dans toute l'Acadie, par ce saint missionnaire l'abbé Bourg, dont le souvenir vivace se transmettra de génération en génération chez ce peuple avec lequel il a tant pleuré et pour lequel il a tant lutté.

Il est à souhaiter cependant, qu'une prochaine conférence donnée sous les auspices de l'active Société de l'Assomption vienne combler cette lacune de façon plus éloquente que je saurais le faire.

Et je termine. Lowrence est mort depuis 1760 des suites d'une orgie organisée pour célébrer la conquête du Canada. Il croyait avoir fait disparaître pour toujours la race acadienne de l'histoire. Ses calculs de scélérat l'avaient trompé. La race acadienne n'a pas cessé de vivre. Elle vit en Nouvelle-Ecosse, elle vit au Nouveau-Brunswick, elle vit en Louisiane; elle vit ici, même au coeur du vieux Québec français, elle vit en Gaspésie, elle vit partout où se sont réfugiées les victimes de l'oeuvre néfaste de Lawrence. Cet ignoble tyran avait pour lui les baïonnettes et les canons, mais la race acadienne elle, possédait et grâce à Dieu, n'a jamais cessé de posséder deux armes autrement formidables : son patriotisme et sa foi.

C'est au moyen de ces deux armes dont elle est scrupuleusement jalouse, qu'elle prit une si brillante revanche sur l'ennemi rapace d'hier, comme c'est également par ces deux armes invincibles qu'elle continuera de perpétuer à travers les siècles, le miracle de sa survivance, en dépit de tous les obstacles qui pourront lui être suscités.

Des quelques familles acadiennes, qui, traquées comme des bêtes fauves, prirent en 1755 le chemin de la Gaspésie, est né un peuple qui compte aujourd'hui près de 30,000 âmes. Un peuple qui ne craint pas plus aujourd'hui qu'en 1755, d'afficher sa foi catholique et de parler la douce langue de France. Un peuple qui n'a pas oublié les couleurs de son drapeau et les doux accents de son hymne national: "L'Ave Maris Stella". Un peuple qui depuis longtemps a pardonné à ses bourreaux, sa religion lui commandant de le faire.

Ce peuple vit aujourd'hui en parfaite harmonie avec les fils de cette nation dont le drapeau a présidé au martyre de ses ancêtres.

Et, s'il aime parfois à revenir sur le passé, s'il aime à se rappeler son histoire, ce n'est pas pour s'enorgueillir de ses glorieuses origines, encore moins pour maudire ses ennemis d'antans, mais bien pour se retremper davantage dans la foi de ses ancêtres et recueillir ainsi toutes les parcelles de cet héritage sacré que ses aïeux lui ont légué après le lui avoir aussi péniblement et aussi généreusement transmis D'ACADIE EN GASPÉSIE.

Encouragez une industrie de chez nous, P. A. Nadeau, Propriétaire.

LA REFRANCISATION

Appréciations et Commentaires

EN MARGE DE LA CAMPAGNE DE REFRANCISATION

Va-t-elle dégénérer en ostracisme de l'anglais? — A-t-elle pour but d'élever un mur de Chine autour des Canadiens Français?

Cette campagne dite de "refrancisation" va-t-elle dégénérer en ostracisme de l'anglais, au grand dommage de nos intérêts matériels bien compris? Un organe de ce qu'on appelle avec dérision la "bonne presse" nous met en garde contre la langue de Milton "parce que c'est un instrument de protestantisme". Il nous semble que c'est aller un peu fort contre le bon sens, la vérité et même la tradition catholique.

Un confrère qui n'a pas le bonheur d'être de la "bonne presse", mais qui se contente du simple bon sens, écrit avec justesse : "On a constaté de nombreuses apostasies chez les catholiques des Etats-Unis. En recherchant les causes de ces pertes sensibles à l'Eglise, l'un de nos confrères de la "bonne presse" écrit que la principale de ces causes se trouve dans le fait que la langue anglaise travaille partout dans le monde à la propagation du protestantisme. Qu'il soit permis à un pauvre publicain de protester contre ce sophisme très vieux — il est plusieurs fois séculaire — mais que détruit un simple examen et des faits notoires. En principe, le don des langues conféré aux Apôtres et l'universalité de l'Eglise catholique sont deux vérités suffisantes pour réduire cette erreur. On a essayé d'étayer le sophisme de "cette langue protestante" en citant l'histoire et la littérature. Mais la plus grande partie de l'histoire d'Angleterre est une partie de l'histoire de l'Eglise catholique, et la meilleure littérature anglaise est une littérature catholique".

Si l'on tient compte, maintenant, du progrès du catholicisme en Angleterre — à moins que ce ne soit une blague qu'on nous raconte, et nous ne croyons pas que ce soit une blague, jusqu'à preuve du contraire — il faut convenir que toutes les langues sont des instruments de catholicité.

Cette offensive contre l'anglais ne fait-elle pas plutôt partie d'un mouvement pour élever autour des Canadiens français un mur de Chine en faisant de notre province une espèce de "réserve de Caughnawaga" dans le Dominion? Avec ce beau système nous continuerions à faire faillite dans tous les domaines. Est-ce là ce que veulent nos chauvins mal inspirés et nos "fessistes" jobards?

—(L'Autorité)

FLAMBEAU.

N. D. L. R. — Il faut continuer cette campagne de refrancisation et en exposer encore plus clairement

le pourquoi, car il y a des gens, voire des journalistes, qui n'ont pas encore compris l'opportunité de cette croisade. Il se trouve même un flambeau qui y voit une offensive contre l'anglais... L'âne de Buridan n'était pas plus stupide.

ON REFRANCISE

"La Refrancisation est possible si nous pouvons trouver dans chaque village de la Province, je ne dis pas dix justes, mais deux justes, deux patriotes véritables... qui veuillent se donner la main pour une campagne d'éducation."

L'abbé Lionel GROULX.

On a trouvé mieux et plus que cela: on a trouvé l'A. C. J. C. On demandait deux patriotes par village, il en est surgi dix, vingt, trente: tout un Cercle, tout une Union régionale, toute une Association de la Jeunesse. Ceci représente des milliers de jeunes gens dans la Province.

Et, de fait, on aperçoit déjà des résultats tangibles. Notamment, dans presque toutes les écoles, il se fait un travail intense. Des institutrices ont pris à coeur un devoir qu'elles n'ignoraient pas, mais qu'on avait laissé se tacher de rouille. Telle Communauté enseignante, qui n'avait jamais oublié l'éducation nationale et patriotique, donne aujourd'hui un regain de vie à cette partie de son programme d'éducation et organise dans toutes ses écoles un système objectif, à point, producteur de résultats immédiats. Bravo!

Bref! Un peu partout, le mot d'ordre "Refrancisons" nous attrappe; il flotte dans l'air; on le voit même poindre sur des lèvres qu'on n'aurait jamais cru susceptibles de le prononcer.

MAIS: (Il y a encore un "mais").

Ce qui se fait, c'est beau; mais, dans chaque village, le résultat obtenu représente-t-il l'effort de vingt... trente patriotes? Autrement dit: est-ce que chaque membre de chaque Cercle fait son possible, est un refrancisateur convaincu?

Car, ce qui importe le plus, c'est que chacun, en son fort intérieur, soit imbu du désir de voir prédominer partout la langue, l'esprit canadien-français. Il faut que l'esprit de refrancisation devienne un état d'âme, assez réel pour qu'il fasse agir presque inconsciemment; qu'on ait le cauchemar de sa langue; qu'un mot, une phrase non française nous saute à la vue, nous frappe à la figure aussi naturellement qu'un cri de "attention!" nous fait arrêter sans qu'il soit besoin de réfléchir. Il faut sensibiliser notre épiderme moral pour qu'il ressente une insulte à notre langue, à notre nationalité comme la peau ressent une brûlure!

Quand on aura créé en soi un tel état d'esprit, comme on fera du travail et du travail sans effort... du petit

Nos Cafés sont rôtis à Québec pour vous, P. A. Nadeau, Propriétaire.

travail de tous les instants... celui qui accomplit le plus.

J.-B. JALBERT,

du Comité régional de l'A. C. J. C.

N. B. — On nous demande à qui envoyer les rapports sur la Refrancisation. C'est au Comité régional qu'on doit les adresser, en même temps que les rapports mensuels des activités dont les premiers peuvent faire partie.

(LE PROGRES DU SAGUENAY)

CHRONIQUE DE L'A. C. J. C.

REFRANCISONS

Dans un certain milieu, l'on conseille aux refrancisateurs d'occasion de se croiser les bras et d'attendre que l'école ait opéré la refrancisation de l'esprit, point de départ nécessaire de toute autre initiative. A cela, nous répondons, nous croyons faire oeuvre utile en rappelant, dans un siècle aussi matérialiste que le nôtre, un argument susceptible de toucher l'attention et de faire entrevoir l'avantage de la refrancisation de l'esprit: c'est l'argument qui fait entendre le bruit de pièces sonnantes.

L'emploi du français représente une valeur pratique que l'on pourrait facilement coter en Bourse.

Le touriste américain, dans l'espérance de découvrir dans notre province l'originalité d'une civilisation particulière et, peut-être, aussi dans l'intention plus ou moins arrêtée de rendre visite à certains magasins de certaine renommée, vient par milliers parcourir notre province, et en 1931, nous recevions, nous dit l'hon. M. Perrault, plus de 750,000 automobilistes. L'an dernier, le graphique accusait une chute de 100,000. La crise agit et le rappel de la prohibition fait perdre, j'imagine, beaucoup de ses charmes à la Commission des liqueurs. Si depuis 1918 les Américains nous ont laissé au delà de 400 millions de dollars, croit-on qu'à l'avenir ils nous en laisseront autant pour voir défilé devant leurs yeux des spectacles semblables à ceux-ci: des panneaux-réclames, entourés d'un ruban de lumière, qui se développent en écran ou qui dressent non loin de la route la majesté de leurs lettres arc-en-ciel, et dont le libellé tout anglais leur fait l'éloge de produits qu'ils connaissent déjà. Dans les villages (ils n'ont pu échapper à la contagion conquérante), de multiples annonces qui les invitent de toute la vigueur de leurs lettres criardes à venir trouver le repos d'un confortable *Lindbergh Inn*, cet été, c'était plus à la mode d'écrire *Roosevelt Inn*, où le délassement familial d'un *camping ground* tout à fait couleur locale. Croit-on sincèrement que pareils tableaux aient la vertu d'agir à la façon d'un aimant sur les richesses de nos voisins? "Le sens des affaires" ne nous dicte-t-il pas plutôt d'inscrire sur notre province le nom de notre personnalité ethnique?

Dans un autre domaine, l'emploi du français représente une valeur pratique dont nous avons méconnu la portée. Je m'explique. Nous avons cru avec tant de conviction que la richesse réservait toutes ses faveurs à ceux-là seuls qui se servaient de la langue anglaise dans la vie commerciale que dans notre esprit s'est posée cette fausse équation: l'usage de la langue anglaise égale nécessairement le lumineux signe de piastre...

C'était oublier du coup l'attrait que devait exercer l'emploi de la langue française, sur le pouvoir d'achat d'une majorité de 75 pour cent de Canadiens français, à

Montréal. D'autres sujets britanniques, sans doute plus forts en affaires et en comptabilité, ont voulu calculer l'influence que pouvait exercer l'apparition de lettres françaises sur les devantures de leur magasin, et l'on a pu compter à Montréal plus de cent cinquante maisons juives n'accordant droit de cité dans leurs annonces et leurs publications de toutes sortes qu'à la langue française. Ces marchands juifs ont su si bien canaliser le pouvoir d'achat d'une clientèle canadienne-française qu'ils voient multiplier autour d'eux, sur les glaces des magasins qui, hier encore leur faisaient concurrence, des annonces qui se lisent ainsi: "Magasin à louer".

Accusés d'avoir contribué à la mise en faillite d'un commerce détenu par un Canadien français, peut-on répondre, pour justifier ses achats chez les Juifs ou dans les magasins américains ou anglais, l'argument d'économie personnelle? Question à laquelle nous essayerons de répondre dans une prochaine chronique.

Philippe FERLAND,

(Le Devoir)

TOURISTES

Maintenant qu'un grand nombre d'Américains pourront trouver dans leur pays de quoi s'abreuver à leur goût, on redoute qu'il n'en vienne plus autant chez nous. Hier même, un directeur d'hôtellerie suggérait d'amender notre loi des alcools, pour rendre la consommation des liqueurs alcooliques plus facile, dans les hôtels et les restaurants de notre province. Sans cela, disait-il, nos touristes s'en iront ailleurs; et ce sera une grande perte pour la Province.

Est-on si certain que cela que le touriste viendra dorénavant chez nous aussi préoccupé que par le passé d'avoir à boire toutes les liqueurs imaginables et inimaginables? Ce que la masse des gens veulent, lorsqu'ils entrent en territoire québécois, c'est, — on l'a dit mille fois, mais il faut continuer de le répéter, tant c'est la vérité, qui ne s'impose pas encore assez, — de voir un pays différent du leur, *something different*.

Or, que leur montrons-nous? Des *Lindbergh Houses*, des affiches de *Chicken Dinners* et de *Hot Dogs*, des *Tourists' Rests*, des *Ice-cool drinks*, des *Victoria Hotels*, des *Ice-Cream Parlors*, toutes choses dont ils ont à satiété chez eux, et qui défigurent les paysages, le long des routes ombrées où circulent les automobiles; des chiens efflanqués affublés de lunettes et de pipes, attelés à des voiturettes grotesques, et qui, tout le long de la côte de Beauré en particulier, font dire aux visiteurs: "*The poor animal*", — ce qui peut tout aussi bien s'appliquer aux propriétaires des animaux ainsi harnachés qu'aux dogues, voisins de la rage; dans nos grandes villes, des hôtels où les tarifs, jusqu'en ces derniers mois, étaient souvent prohibitifs; dans certains de ces hôtels même, impossible d'avoir seul une chambre à soi, à moins de payer tarif double, ainsi que cela s'est vu notamment en 1928, en 1929, jusqu'en 1930 — il fallait être deux par chambre, ou payer pour deux personnes; dans les petites villes, des hôtelleries prétentieuses, à prix élevé, à table quelconque, où tout était de reste bon pour le touriste, et où il ne pouvait avoir à manger, passé dix heures l'avant-midi, deux heures l'après-midi, huit heures le soir; des camps de touristes, *Tourists' Camping Grounds*, malpropres, mal tenus, où l'on se moquait à la fois de l'hygiène et de la morale, où il était impossi-

ble de dormir en paix dans un bon lit... Et que d'autres abus!

Depuis 1930, assurément, l'état de choses qui avait duré jusque là s'est amélioré, devant le fléchissement du tourisme. On s'est aperçu qu'il ne pensait pas qu'à boire, mais qu'il voulait aussi manger convenablement, à prix raisonnable, dans un local propre, dormir dans un lit bien fait, que le paysage l'intéressait dans la mesure où les gens ne le gâtaient pas par d'ineptes mises en scène ou des panneaux-réclames du dernier mauvais goût. Il y a eu de notables changements; ainsi il a commencé de surgir un peu partout de petits hôtels propres, attrayants, où la table n'est pas encore, cependant, tout ce qu'elle devrait être; les camps de touristes sont mieux tenus. Mais il reste des anglicismes grotesques, partout.

Cette face pseudo-anglaise, cette mauvaise contrefaçon des Etats-Unis on la voit encore trop. Des gens qui ne savent guère l'anglais affectent partout des affiches anglaises. A la brave femme qui vous offre un *chicken-dinner*, parlez anglais, demandez "*A well roasted chicken*", elle ne comprendra rien. Dites-lui: "*Bring me a glass of fresh butter-milk*", elle en perdra l'équilibre. Pourquoi tant d'anglais, si on le sait si peu, et si mal? L'Américain qui circule en province française, outre-mer, trouve moyen de se faire servir à manger, même s'il ne rencontre personne à qui parler anglais. Il s'intéresse à la vie française, si différente de la sienne, aux usages et aux coutumes du pays français. "*So différent!*" s'exclame-t-il. Chez nous, il trouve de piteuses singeries de ce qu'il peut voir chez lui sans se déranger. Pourquoi alors tant voyager? Il s'en ira ailleurs, si nous n'y faisons attention.

De grâce, jetons le mauvais masque, américain ou anglais, qui nous défigure. Ayons une table à la canadienne, des plats canadiens, des hôtelleries décorées à la canadienne, des gravures, des bois, des dessins de chez nous dans les salles de nos hôtelleries, — c'est ce que l'on a déjà commencé de faire à certains endroits. Faisons disparaître ces affreuses affiches d'*Inns* qui n'en sont pas, mettons des noms pittoresques et de chez nous le long de nos routes, partout. Soyons nous-mêmes. Cela vaudra mieux que tous les scotches, les cocktails, les ryes et les whiskies du monde, — surtout maintenant que l'Américain peut déguster tout cela chez lui, sans violer les lois de son pays.

Montrons-lui un autre pays que le sien, et qui soit un pays français.
(Le Devoir)

Paul POIRIER

REFRANCISATION

La Commission géographique de la Province vient de faire tenir au surintendant de l'Education, M. Cyrille Delage, copie d'une résolution demandant qu'on porte une attention particulière aux avis et aux affiches dans les écoles, de même que dans les édifices publics, afin que le français employé soit impeccable. C'est en effet dans les écoles que la campagne de refrancisation doit se faire d'abord. D'autre part, les autorités civiles devraient donner l'exemple et battre la marche dans cette voie. Cela ne nous fera pas parler un français parfait, mais c'est un début que de substituer l'expression juste à l'anglicisme ou au mot dont le sens a changé, chez nous.

Puisqu'il s'agit de la Commission de Géographie, voilà

bien le corps qui pourrait faire le travail le plus immédiatement pratique. Déjà il a fait beaucoup, paraît-il. Mais il reste nombre de désignations géographiques qui ne sont pas justifiées, soit parce qu'elles font double emploi, soit parce qu'elles ne respectent pas un fait historique, soit encore parce qu'elles sont inutilement longues ou qu'on les a amputées au point de leur enlever toute signification.

Si l'on complétait ce travail, si l'on substituait des noms nouveaux à tous les noms baroques inventés par des gens qui n'étaient en rien qualifiés pour le faire, souvent, l'aspect français de la Province y gagnerait considérablement.—C. H.
(Le Devoir)

Sainte-Marie de Beauce, le 11 décembre 1933.

Monsieur Horace Philippon, avocat,
Québec.

Cher Monsieur,

Il me fait plaisir de vous donner quelques résultats de la campagne de refrancisation que vous êtes venu inaugurer dans la Beauce l'hiver dernier.

Depuis cette date, nous avons obtenu ce qui suit:

Une hôtellerie de Beauceville a pris le nom de "Hôtel du Bocage".

Un petit restaurant de St-Joseph a choisi comme nom "Au Petit Débit".

Le "New York Coffee" de Ste-Marie est devenu le "Café Ste-Marie".

Un garage nouveau a choisi la belle appellation "Garage du Domaine" parce qu'il est situé vers la partie de la paroisse de Ste-Marie qui s'appelle le Domaine.

Le "Broadway Café" de Vallée-Jonction se nomme maintenant "Café de la Vallée".

Un restaurant de St-Georges porte le nom "Au Bon Café".

Plusieurs annonces d'hôtelleries ont été refaites en français ou bilingues.

Une campagne active a été entreprise à Ste-Marie pour persuader les organisateurs d'une manufacture de chaussure de choisir un nom français pour la compagnie en formation.

Un Comité de Refrancisation a été formé dans chaque paroisse de la Beauce pour propager le mouvement. Ces comités paroissiaux groupent les personnes les plus influentes et les plus actives.

Il y a certainement eu plusieurs autres changements importants que je ne puis vous mentionner parce que je n'ai pas fait d'enquête. Je vous signale simplement ce que j'ai remarqué en passant. Le secrétaire du Comité de Refrancisation de la Beauce, Monsieur l'avocat Baillargeon, de St-Georges, je crois, pourrait sans doute vous fournir d'autres détails intéressants.

Il ne faudrait pas oublier le côté éducatif de cette campagne; une mentalité plus française a été créée chez les nôtres, l'amour de la langue a été augmenté.

Pour toutes ces bonnes réactions dont vous êtes l'initiateur, M. Philippon, vous méritez les plus chaleureuses félicitations. Les bons résultats que vous avez obtenus et la fierté de race que vous avez éveillée chez le peuple démontrent l'opportunité de cette campagne. Il est donc à souhaiter qu'elle se continue longtemps et avec vigueur.

J'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué,

JOSEPH FERLAND.

Membre du comité de refrancisation de Ste-Marie

Nos Cafés sont rôtis à Québec pour vous, P. A. Nadeau, Propriétaire.

HONORABLE EXCEPTION

Les Canadiens français qui ont comparu devant la Commission d'enquête sur le régime bancaire étaient si fiers de pouvoir s'exprimer en anglais, que les commissaires, à l'exception de M. Leman, doivent s'être demandé si la survivance du français au Canada n'était pas une légende : quand nous voulons être plats, nous le sommes bien. Un seul de nos compatriotes, le député de Berthier aux Communes, M. Barrette, a eu l'audace — ou la dignité — de parler sa langue, et il ne s'en est pas porté plus mal. Il présentait à la Commission en français, un mémoire sur le crédit à l'agriculture et la protection des déposants. "Je vous félicite", dit le président, lord Macmillan, "d'employer la langue de la diplomatie et de l'élégance". Comme lord Macmillan, sir Thomas White — qui, sauf erreur, fut élevé dans les Cantons de l'Est, — parle très bien le français, mais tous les commissaires eussent entendu l'anglais seulement, qu'ils n'en auraient pas moins admiré M. Barrette de parler la langue de sa mère, qui est aussi celle de ses électeurs, et qui, lord Macmillan nous permettra bien de le faire observer, possède, en matière bancaire aussi bien qu'en diplomatie, une clarté que l'anglais, au cours de cette enquête, n'a pas toujours montrée.

LA REFRANCISATION

Du Progrès du Golfe :

"La campagne de reffrancisation entreprise il y a quelques mois, pour méritoire et louable qu'elle soit, visant à refaire un visage français à la province de Québec, aurait dû, à notre sens, s'attaquer d'abord ou simultanément aux causes profondes de cette défiguration que signalait il y a quelques mois le patriote abbé Groulx. Pour faire disparaître, pour guérir les boutons et ulcères qui déparent un visage, l'application de pommades et de liniments ne suffit pas quand le mal est chronique et a été longtemps négligé. Il faut un traitement radical, un régime et des spécifiques appropriés dont les effets se rendent à la source, dans l'organisme même du patient.

"C'est bien le coeur et l'esprit de notre peuple qu'il faut reffranciser, il faut le reconnaître et l'avouer. On dirait que nous sommes obsédés par le besoin d'abdiquer l'usage de notre langue et de nous aplatir en présence de nos compatriotes de l'autre langue, qui se sont accoutumés de longtemps à nos lâchages réitérés et qui naturellement en profitent. La faute retombe moins sur eux que sur nous."

DURE LEÇON

L'un de nos confrères québécois, dont on ne donne pas le nom, ayant, comme tant de fois nous l'avons fait nous-mêmes, flétri la manie des affiches anglaises collées sur des choses françaises, la *Tribune*, de Woonsocket, R.-I., en profite, comme le faisait il n'y a pas très longtemps encore le *Travailleur*, de Worcester, Massachusetts, pour nous asséner une dure leçon, malheureusement trop méritée :

Le plus ridicule en tout ceci, dit la Tribune, c'est que les Américains de langue anglaise comme de langue française méprisent ces affiches anglaises et les trouvent risibles.

Les Franco-Américains rougissent de honte en écoutant les expressions flétrissantes dont les Américains ne manquent pas d'agréablement leurs réflexions en face de cette déplorable manie de tout habiller à l'anglaise dans un décor dont l'unique charme est d'être français.

Encore quelques années de cette anglomanie qui pue le mercantilisme, et la province de Québec aura tué le tourisme définitivement.

Ce ne sont pas les Américains qui enlèvent le caractère français de la province de Québec, comme le dit le journal québécois. Ce sont les Canadiens français eux-mêmes qui défigurent leur belle patrie dans une vaine émulation de plate flagornerie...

C'est le manque de fierté qui est la cause de cette anglomanie, comme de la triste habitude d'affubler les chiens d'un vieux chapeau et de les placer au bord de la route pour quêter des sous...

Quand donc cesserons-nous, non seulement de scandaliser nos frères des Etats-Unis et des provinces en majorité anglaises, mais encore de détruire ce qui, au point de vue touristique, est notre principal attrait, notre caractère différent?

(“Le Devoir”)

NOTRE BELLE PROVINCE

Gardons-lui son caractère canadien et français.

M. Théo. Morgan ainsi que ses collègues, MM. Kirby et McNamee, du Royal Automobile Club, ont, à maintes occasions, demandé à nos compatriotes comme aux hôteliers de nos campagnes de garder intact le caractère bien français de notre province.

Ces messieurs sont en contact quotidien avec les agents du mouvement touristique, chez nous, et sont, en conséquence, en mesure de nous donner d'excellents conseils.

Ils ont compris que ce qui attire, retient et intéresse les touristes qui parcourent nos routes, c'est le caractère même de nos habitants, leurs habitudes, leurs moeurs, leurs maisons, leurs installations, leur façon originale de comprendre la vie et d'en jouir.

Ils viennent dans une province canadienne et française pour y trouver une tout autre conception de l'existence que celle qu'ils mènent chez eux.

Ce qui fait l'imprévu et le piquant du voyage, c'est justement le nouveau que l'on trouve en cours de route, l'inattendu, ce je ne sais quoi que l'on cherche sans cesse ailleurs que chez soi, chez l'étranger que l'on croise sur le chemin, à l'étalage d'un magasin, dans les lignes nouvelles d'un monument ou dans l'archaïsme d'une maison de ferme, dans le pittoresque des sites, la griserie des paysages inconnus ou l'enchantement d'un coucher de soleil loin, bien loin, des chemins battus.

SURVIVANCE ECONOMIQUE

"Après plusieurs années de pratique dans les affaires, et avoir observé tout ce qui se passe à l'étranger, je n'hésite pas à vous dire que la reffrancisation est intimement liée à la survivance économique du Canada-Français".

Wilfrid CANTIN.

(Extrait d'une lettre remarquable dont nous parlerons. — G.-E. M.)

Nos Cafés sont vendus garantis entière satisfaction.

Instituteurs honorés

Depuis quelques années, la province de Québec, ou plus exactement le Conseil de l'Instruction publique, honore les instituteurs laïques et religieux qui ont persévéré dans l'enseignement et qui ont remporté des succès. L'Ordre du Mérite Scolaire est le premier créé dans la province de Québec et il est fort apprécié de la classe enseignante.

Nous lisons récemment qu'aux Etats-Unis il y a des villes qui ont la plus grande attention pour leurs instituteurs parce que ce sont eux qui forment, à l'école, la génération de demain. En effet, c'est des écoles que sortiront professionnels et hommes d'affaires qui, dans vingt-cinq ans tout au plus, remplaceront la génération d'aujourd'hui. Même chose pour les jeunes filles qui, demain, seront reines de foyers et mères de famille. Pour apprécier le travail de ses instituteurs et leur donner une marque tangible de leur reconnaissance, les membres de la Chambre de Commerce de Springfield, Illinois, ont donné une réception publique à plus de 400 instituteurs à l'emploi de la ville. Au delà de 2,000 citoyens et citoyennes se sont rendus à cette réception, où il y a eu adresse, musique, chant et, suivant la coutume américaine, une sauterie pour terminer.

Dans une autre ville du Massachusetts, à Attleboro, une cérémonie semblable s'est déroulée et c'est encore la Chambre de Commerce qui a pris l'initiative de ce mouvement, lequel a été couronné de succès, grâce au bon esprit de la population de cette dernière ville, qui a voulu marquer l'estime qu'elle porte à ses instituteurs et institutrices, en assistant à la réception donnée en leur honneur.

Quand verrons-nous de telles manifestations dans la province de Québec? Le Conseil de l'Instruction publique a donné le bon exemple et le Gouvernement a souscrit généreusement à cette organisation, pour payer les certificats, les médailles et les insignes qui sont distribués aux maîtres et maîtresses d'écoles les plus méritants. Quand nos villes prendront-elles une initiative semblable à celle des villes de Springfield et d'Attleboro?

Un beau livre

Voici un livre canadien-français qui n'est point de critique littéraire; on reste un peu surpris.

Il s'agit du deuxième volume de *L'Enseignement français au Canada*, par M. l'abbé Groulx.

Le premier volume, paru il y a bien deux ans, traitait de l'enseignement français dans Québec; celui-ci traite de l'enseignement français dans les autres provinces. C'est l'histoire des écoles de la minorité française dans les provinces maritimes, au Manitoba, dans le Nord-Ouest et dans Ontario.

Les luttes que la langue française a dû mener dans les huit provinces du Dominion à majorité anglophone constituent plus que des incidents dans la vie canadienne, mais une part importante de l'histoire générale; à certains moments elles ont menacé la constitution même du pays, et, malgré qu'elles soient apaisées, elles ont laissé dans le coeur de ceux qui voudraient aimer sans particularisme leur patrie du Canada des hésitations et des blessures difficiles à guérir.

L'injustice traîne après soi de déplorables suites et laisse des souvenirs lents à s'effacer. Le temps, aidé de la bonne et intelligente volonté des hommes publics, pourra en venir à bout.

Et l'histoire aura enseigné cette leçon: la confédération canadienne a été fondée sur l'égalité absolue des races française et anglaise. Si une majorité n'admet pas loyalement ce fait avec toutes les conséquences qu'il comporte; si une minorité, par complaisance politique ou autrement, a la faiblesse de prêter main à des violations de cette entente, elles auront l'une et l'autre travaillé contre l'âme et les meilleurs intérêts matériels de la patrie.

Les deux volumes de *L'Enseignement français au Canada* sont une oeuvre de maître, peut-être la plus importante de l'auteur qui en a déjà de si belles à son crédit. L'historien est la probité même, son information est abondante et sûre, sa critique judicieuse; on peut se fier à lui, et c'est pour l'esprit un repos. Mais on sent aussi qu'il écrit avec son coeur, et cette ferveur patriotique raisonnée, fortifiée par de vastes études, engendre chez le lecteur une émotion virile et féconde qu'il est impossible de ne point éprouver.

Mieux qu'un pur historien, ou plutôt, historien complet, M. l'abbé Groulx est un professeur de vie, de patriotisme et d'action. Voilà aussi ce qui fera l'unité de son oeuvre.

Qu'il y ait chez les nôtres dix abbés Groulx et nos critiques n'auront plus à se demander s'il existe une littérature canadienne-française!

André LALIBERTE, *ptre.*

Nous remercions l'auteur et l'éditeur, qui est la maison Granger de Montréal, de l'envoi de ce magnifique ouvrage.

On peut se le procurer au service de Librairie du Progrès au prix de \$1.50 franco.

—(Du "Progrès du Saguenay")

LES LAUREATS DU PRIX LEVESQUE 1933

Concours de biographies romancées. — Cinq prix décernés. — MM. Donatien Frémont, Pierre Daviault, Raymond Douville, Pierre Benoît, Madame Henriette Tassé et Juliette Lavergne (Mme Arthur St-Pierre) sont couronnés.

C'est le 1er août 1933 que les concurrents devaient remettre leurs manuscrits à l'éditeur Albert Lévesque pour participer à son concours de biographies romancées. Six ouvrages ont été couronnés. Le premier prix a été décerné à M. Donatien Frémont, directeur de "La Liberté", Winnipeg, pour le volume récemment paru: "Pierre Radisson, Roi des Coureurs de Bois", qui vient d'atteindre son deuxième mille. Le deuxième prix va à M. Pierre Daviault, d'Ottawa, auteur de deux ouvrages remarquables: "L'Expression juste en traduction" et "Questions de Langage". Monsieur Daviault a écrit une biographie intitulée: "La Grande Aventure de Le Moyne d'Iberville" qui sera bientôt publiée en volume aux Editions Albert Lévesque. C'est M. Raymond Douville, directeur du "Bien Public", Trois-Rivières, qui remporte le troisième prix avec sa "Vie aventureuse d'Arthur Buies", dont la première édition est déjà épuisée. Le quatrième est accordé à M. Pierre Benoît, rédacteur au "Canada", fils du Dr E. P. Benoît, de Montréal. Monsieur Benoît a soumis une vie romancée de Jeanne Mance, qui paraîtra dans quelques mois. Enfin le cinquième prix est partagé entre Juliette Lavergne (pseudonyme de Mme Arthur St-Pierre) et Mme Henriette Tassé. La première a soumis une vie largement romancée de la petite sainte indienne Catherine Tékakwitha. Son ouvrage s'intitule: "La Vie Gracieuse de Tékakwitha". Mme Henriette Tassé, auteur de nombreux ouvrages fort goûtés, a écrit une biographie de son oncle, Hector Berthelot, l'humoriste et caricaturiste bien connu, fondateur du "Canard" et de maintes autres feuilles humoristiques. Ces deux volumes seront aussi publiés sous peu aux Editions Albert Lévesque.

Québec d'abord. — Pourquoi pas acheter votre Café chez nous.

LE PORTER
“ BOSWELL ”

EST UN TONIQUE

ET UN RECONSTITUANT.

Il est Recommandé

comme tel

par tous les Médecins.

150 livres
de pression

2500 livres
de pression

ROBINETTERIE CRANE

— Appareils Sanitaires —

Matériel pour Chauffage Central
 Tubes, Outillage, Pompes,
 Robinetterie et Raccords

CRANE

Crane Limited — Siège Social :

1170, Square Beaver Hall, Montréal.
 Usines: Montréal et Saint-Jean, Qué.
 Succursales dans toutes les villes importantes.

A QUEBEC: 70, RUE SAINT-VALLIER

A MONTREAL



LOGEZ AU.....

PENNSYLVANIE

(COIN ST-DENIS & STE-CATHERINE)

100%

à l'épreuve du feu

Situé au CENTRE de Montréal, près
 des théâtres, des églises et des endroits
 historiques, cet hôtel est le rendez-vous
 préféré des touristes et des conventions.

TARIF: Chambre avec bain, 2 pers:.... \$3.00
 Chambre sans bain, 1 per :.... 1.25
 " " " 2 pers:.... 2.00

HÔTEL PENNSYLVANIE

MONTREAL

Au Service du Public
 comme toujours

GIROUX & CÔTÉ Enrég.

ASSURANCE GÉNÉRALE

70 Rue St-Paul

Edifice "Banque Canadienne du Commerce"

CITÉ DE QUÉBEC

Téléphone: 2-1497

LA CIE F. X. DROLET QUEBEC

206, RUE DU PONT,

Tél.: 4-4641

Téléphone: 6890

E. B. Côté

Avec son expérience de 30 années dans
LES ENSEIGNES ET DECORATION
 Vous assure le meilleur service en ville pour le prix.
 87 Blvd. CHAREST, QUEBEC

J.-R. TURCOTTE

PLOMBIER - ELECTRICIEN
 153, 10ème rue
 QUEBEC

Encourageons les notres. Achetez votre Café à Québec.

Deux Excellents Programmes Radiophoniques

La Demi-Heure Théâtrale

chaque JEUDI SOIR, de 8.00 à 8.30 hrs

Poste C.K.A.C., Montréal

LES CEINTURES FLÈCHÉES

Chaque DIMANCHE SOIR, de 8 à 9 hrs

Poste C.H.R.C., Québec

DEUX RADIODIFFUSIONS EXCLUSIVES

Sous les auspices de la firme du

Dr J. O. LAMBERT

Propriétaire et distributrice des célèbres préparations médicinales du Dr J. O. Lambert.

Sirap LAMBERT

contre toux, rhume, bronchite, asthme, catarrhe, la Grippe.

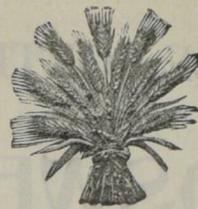
GASTRONAL

contre les maladies de l'estomac occasionnées par une digestion défectueuse.

Des préparations canadiennes, élaborées et mises à point par un médecin canadien et adaptées aux besoins canadiens.

Nous sollicitons vos critiques

Dr J. O. Lambert Ltée, 2234 rue St-Antoine, Montréal



La Gerbe d'Or Ltée

BOULANGERIE MODERNE

Pains de fantaisie
SPECIALITE
Pain français

8, 6e rue LIMOILOU Tél.: 4-3126

LISEZ
ET
FAITES
LIRE

LE TERROIR

Revue Mensuelle Illustrée

La
Seule
du
Genre
Publiée
à
Québec

On s'y abonne à raison de trois piastres par année. Adressez votre souscription comme suit :

LE TERROIR Ltée
5 Vallières
Québec

Nos Cafés sont vendus garantis entière satisfaction.

Vous atteindrez

Un Double But

en confiant

vos travaux de

Reliure,

Photogravure

ou

Impressions

à

L'ACTION
CATHOLIQUE

D'abord, vous encouragez
l'Institution qui défend vos
intérêts religieux et nation-
aux . . .

● ● ● ●
Ensuite, vous vous assurez
d'un travail soigné, de prix
fort raisonnable et du maxi-
mum de satisfaction.

Fondée en 1910

Ecole Technique Québec

185, BOULEVARD LANGELIER
QUEBEC.

Prépare aux carrières industrielles
Outillage perfectionné

Ateliers modernes

Enseignement bilingue

CONDITIONS D'ADMISSION AUX COURS REGULIERS DU JOUR.

SONT ADMIS SANS EXAMENS :

(a) Au Cours Technique

Les candidats qui produisent un certificat de 8e année de la Commission scolaire, de trois années de cours classique, diplôme commercial ou l'équivalent.

(b) Au cours de métiers

Les candidats qui produisent un certificat de 6e année de la Commission scolaire ou l'équivalent.

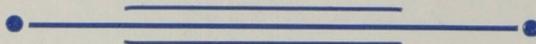
Les autres doivent passer avec succès un examen sur les matières suivantes:

- 1°—Une dictée d'environ vingt lignes et ne comportant pas de difficultés.
- 2°—Une narration (composition sur un sujet simple).
- 3°—Arithmétique élémentaire (fraction ordinaires et décimales, proportions, pourcentage).
- 4°—Quelques questions sur l'histoire et la géographie du Canada.
- 5°—Notions de dessin géométrique.

A NOTER :

Tout candidat doit être âgé d'au moins 14 ans, à la date de l'examen d'entrée et avoir terminé la 6ième année du cours primaire. Il est tenu de présenter un certificat de vaccination.

Encouragez une industrie de chez nous, P. A. Nadeau, Propriétaire.



L'ESSENCE SUPREME

FABRIQUEE A QUEBEC, depuis 1918,
par la COMPAGNIE CARON, Enr.

L'Essence "SUPREME" permet de fabri-
quer en quelques minutes un sirop d'une saveur
d'érable exquise.

Elle produit une saveur riche et délicieuse et
de beaucoup supérieure aux essences de vanille,
citron et autres.

En vente chez tous les bons épiciers.

Si vous ne pouvez vous la procurer envoyez-
nous 0.25 et vous recevrez par la malle notre
bouteille de 2 onces avec recettes faciles.

DEMANDEZ toujours.....

L'ESSENCE SUPREME

COMPAGNIE CARON, Enr.
EDIFICE CARON
130 St-Vallier, (entrée: 5, Vallière)
QUEBEC